



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

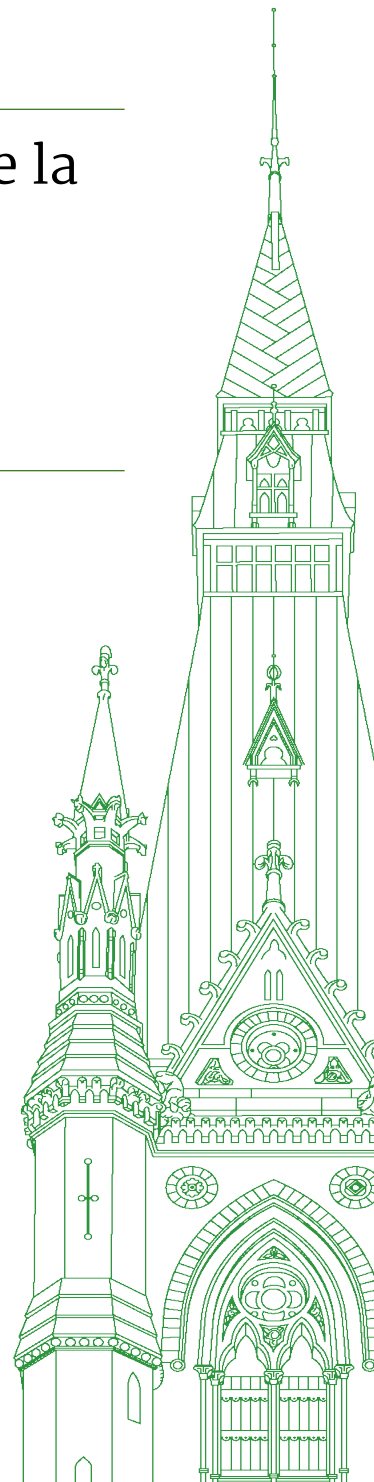
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 014

Le mercredi 5 novembre 2025

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mercredi 5 novembre 2025

• (1635)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 14^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche.

Avant de commencer, j'aimerais parler d'une question vraiment très importante et urgente pour tous les députés. Vous avez dû recevoir des courriels de chercheurs exprimant leurs préoccupations au sujet des ordres de production de documents des 1^{er} et 20 octobre.

Monsieur Noormohamed, je vais revenir à vous. Laissez-moi terminer.

Le Comité a reçu, dans sa boîte de courriels, plus de 125 courriels de chercheurs exprimant leurs préoccupations au sujet de la confidentialité, dont en particulier une lettre qui comptait environ 3 000 signatures. En raison du nombre de signatures, il faudra un certain temps pour la faire traduire afin que nous puissions le transmettre à tous les membres.

En tant que présidente du Comité, mon bureau a reçu plus de 200 courriels d'universitaires du milieu de la recherche de partout au Canada qui se sont dits gravement préoccupés par les répercussions sur la vie privée de ces ordres de production de documents et par les répercussions potentielles sur la recherche.

En tant que présidente, je porte cela à votre attention pour que vous preniez cela en considération.

Monsieur Noormohamed, vous avez la parole.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Madame la présidente, certains d'entre nous ont eu des discussions à ce sujet, et deux éléments ressortent. Le premier: comment pouvons-nous garantir aux chercheurs qu'ils peuvent se concentrer sur ce qu'ils font, c'est-à-dire la recherche, et qu'ils n'ont pas à défendre ce qui semble évident?

Le deuxième, plus général, concerne les répercussions financières, en fait, des données désagrégées de cette façon.

Dans la demande que je vous ai adressée, madame la présidente, vous m'avez informé que la facture s'élèverait à 4 millions de dollars.

Je ne veux pas empiéter trop sur le temps que nous avons avec nos témoins, mais je veux m'assurer que nous traitons cette question le plus rapidement possible, en sachant qu'il peut y avoir d'autres solutions pour obtenir l'information.

Je souligne que les 4 millions de dollars ne servent qu'à désagréger les données agrégées. Il y aurait, de plus, des coûts de traduc-

tion. Il est essentiel pour nous que tout soit disponible dans les deux langues officielles.

Même en mettant de côté les coûts de traduction pour un instant, nous dépenserions 4 millions de dollars pour obtenir des millions et des millions de pages de données, et franchement, je ne sais pas si quelqu'un dans cette salle pourra passer à travers, sans savoir même quand nous pourrions les recevoir. Est-ce que ce sera au cours de la présente législature ou de la prochaine? C'est difficile à dire.

Je pense que nous avons l'obligation d'être pragmatiques dans ce que nous faisons. Plus tard, j'ai l'intention de présenter une motion disant que nous devrions examiner les données agrégées et anonymisées pour obtenir l'information dont nous avons besoin. J'espère que cela répond à ce que M. Blanchette-Joncas voulait accomplir. Je pense que nous serions probablement en mesure de nous entendre sur ce point pour arriver au résultat escompté.

Je vais en rester là pour l'instant. Si nous nous entendons pour procéder ainsi, nous n'empiéterons pas sur le temps des témoins.

La présidente: Monsieur Baldinelli, vous avez la parole.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Madame la présidente, pour répondre à mon collègue, j'ai hâte d'étudier la motion, et j'ai hâte qu'il la présente et qu'elle soit examinée. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il propose. Personne de notre côté ne souhaite dépenser ces 4 millions de dollars.

De plus, notre intention de ce côté-ci n'est pas, avec la motion du Bloc, d'obtenir des renseignements personnels sur les personnes qui demandent...

La présidente: Je tiens à préciser que cette estimation des coûts provient du ministère.

Tony Baldinelli: Oui.

J'ai hâte que nous examinions et réglions cette question pendant les travaux du Comité.

La présidente: Madame Jaczek, vous avez la parole. Je passe à vous ensuite, monsieur Blanchette-Joncas.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bien sûr, j'ai le plus grand respect pour nos témoins et le temps que nous devons leur consacrer, mais je me demande pourquoi mon collègue ne présente pas cette motion maintenant afin que nous tirions cette question au clair. Je préférerais l'entendre tout de suite.

La présidente: J'ai deux personnes sur la liste. J'ai M. Blanchette-Joncas et Mme McKelvie. Nous passerons ensuite à M. Noormohamed.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Je vais le laisser parler à ma place.

La présidente: D'accord.

Nous allons passer à M. Blanchette-Joncas, puis à M. Noormohamed.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je comprends l'importance de la situation. Je tenais évidemment à communiquer mes réflexions et, bien sûr, mes commentaires et mon opinion au sujet de la situation actuelle.

D'entrée de jeu, je dois vous avouer que je trouve un peu particulier que vous bousculiez l'horaire et l'ordre du jour. Il était déjà prévu que des travaux du Comité aient lieu de 18 h à 18 h 30. Je comprends que vous jugez que c'est une situation urgente, mais ça ne me semble pas une façon courante d'agir au sein du Comité. Nous avons des témoins en ligne qui sont prêts, bien sûr, à participer à notre étude d'aujourd'hui.

Je me permets quand même de m'adresser à la communauté scientifique, qui nous écoute attentivement aujourd'hui.

En tant que membre du Comité permanent de la science et de la recherche, j'ai le devoir et la responsabilité de veiller à ce que les politiques scientifiques fédérales soient administrées avec cohérence, transparence et rigueur éthique.

Je comprends et partage les inquiétudes exprimées par plusieurs membres de la communauté scientifique à la suite de la motion que j'ai déposée au Comité. Cette motion, rappelons-le, a été adoptée à l'unanimité. Permettez-moi d'en rappeler l'esprit. Il ne s'agit pas de juger les projets ou d'exposer les chercheurs, mais de comprendre, à partir des données...

[Traduction]

Taleeb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous avez la parole.

Taleeb Noormohamed: Madame la présidente, pour que ce soit clair, il y a eu des débats et des votes à huis clos. La teneur ne peut en être divulguée. Il faut remédier à cela rapidement.

La présidente: Oui. Les sujets abordés à huis clos ne peuvent pas être discutés ici puisque nous sommes en séance publique.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je me permets juste de vous faire part quand même de mes commentaires et, bien sûr, de ma réaction par rapport à ce que vous abordez aujourd'hui.

La motion que j'ai déposée, rappelons-le, a été adoptée à l'unanimité. Permettez-moi d'en rappeler l'esprit. Il ne s'agit pas de juger les projets ni d'exposer les chercheurs, mais de comprendre, à partir des données, si le système fédéral de financement...

[Traduction]

Taleeb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: M. Noormohamed invoque le Règlement.

Taleeb Noormohamed: Madame la présidente, encore une fois, des sujets qui ont été discutés à huis clos sont maintenant discutés en public.

La présidente: Monsieur Blanchette-Joncas, nous ne pouvons pas discuter en public de quoi que ce soit qui concerne les travaux du Comité.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous avez commencé l'étude aujourd'hui avec ce point si nous avons déjà prévu un moment dans l'ordre du jour pour mener les travaux du Comité?

Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet?

• (1640)

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

À titre d'information et de précision pour tous les députés, il s'agit d'une question très importante et urgente. Il en va de la réputation du Comité. Nous avons reçu des courriels. Nous avons reçu des messages. J'ai personnellement rencontré des représentants d'universités qui m'ont fait part de cette préoccupation. J'ai assisté à l'une des réceptions organisées par l'un des trois conseils. Le président en a parlé. Il s'agit d'une question très importante et urgente. C'est pourquoi je m'en occupe maintenant.

Si vous voulez contester ma décision, vous pouvez le faire, mais je pense qu'en tant que présidente du Comité, il est vraiment important de porter cela à l'attention de tous les membres.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, si vous jugez que c'est important, moi, je trouve important de m'exprimer et d'expliquer à la communauté scientifique l'objectif de cette motion qui, encore une fois, a été adoptée.

Soit vous me censurez, soit vous me laissez parler. C'est à vous de décider. Présentement, vous avez posé un geste complètement incohérent par rapport à ce que vous voulez faire.

Soit on en parle à 18 heures, et ça me fera plaisir que les gens nous écoutent, parce que je vais demander que ce soit public, soit vous me coupez la parole et vous me dites que je suis hors sujet pour quelque chose que vous avez vous-même amorcé au début de la réunion.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous vouliez dire quelque chose.

Taleeb Noormohamed: Oui, s'il vous plaît, si vous me le permettez, j'aimerais présenter ma motion maintenant.

La présidente: Oui, s'il vous plaît.

Taleeb Noormohamed: Compte tenu du contexte et en essayant de garder les choses aussi simples...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Oui, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: La motion ne s'inscrit pas dans le cadre de l'étude d'aujourd'hui, et elle n'est pas à l'ordre du jour. Il n'est donc pas possible de la déposer. Soit nous poursuivons la discussion, et je vous offre encore une fois ma collaboration bien sincère, soit nous continuons le mauvais jeu auquel nous assistons actuellement.

[Traduction]

La présidente: Le fait est que j'ai soulevé cette question et que c'est une préoccupation. Je répète qu'il s'agit de la réputation de notre comité. Comme j'ai ouvert le débat à ce sujet, je juge recevable la demande de M. Noormohamed de présenter sa motion.

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

La motion sera distribuée immédiatement dans les deux langues officielles. Je propose:

Nonobstant la motion adoptée par le comité le 20 octobre et étant donné que la commande de données désagrégées coûtera plus de 4 millions de dollars de l'argent des contribuables, le mot « désagrégées » est supprimé et remplacé par ce qui suit: « agrégées et anonymisées ».

Madame la présidente, je crois que cela va dans le sens de ce que vient de dire M. Blanchette-Joncas pour rassurer la communauté. La motion reflète également les commentaires de mon collègue d'en face, et j'espère qu'elle produira deux effets: donner à la communauté scientifique l'assurance qu'elle recherche, et surtout, donner l'assurance aux contribuables que les membres du Comité continuent de bien gérer les ressources à leur disposition pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

La présidente: Merci.

Nous avons une motion.

Madame McKelvie.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Madame la présidente, je remercie mon collègue d'avoir présenté cette motion. J'ai pris la parole publiquement lorsque le député du Bloc québécois a déposé sa motion. J'ai dit que je la trouvais problématique et que les chercheurs ne veulent peut-être pas que leurs idées soient rendues publiques, surtout pour les demandes non financées, parce qu'il est possible que d'autres volent ces idées et parce que cela touche à la protection de la vie privée. J'ai donc déjà donné mon opinion à ce sujet.

J'aimerais également souligner qu'en plus des lettres que nous avons reçues, une lettre ouverte visant à protéger les données des trois conseils a été présentée. Dans cette lettre, il est écrit: « Cette motion est incroyablement dommageable, son approche n'est pas scientifique, elle est contraire à l'éthique et elle met en danger les chercheurs et les étudiants de deuxième et troisième cycles. » Elle a été signée par 5 000 personnes.

J'aimerais également vous montrer certains des messages que j'ai reçus à mon bureau de la part de chercheurs de l'Université McGill, de l'Université de Toronto, d'Ontario Tech, de l'Université York, de l'Université Western, de l'Université de Calgary, de l'Université de l'Alberta, de l'Université de la Saskatchewan et d'autres. J'ai les ai anonymisés, ce qui est la bonne façon de procéder. Ils disent que la confidentialité du processus d'examen par les pairs est sacro-sainte et que la motion minera irrémédiablement la confiance dans les processus qui régissent l'examen par les pairs. Ils disent que la motion ne fournit aucune justification et représente donc une atteinte déraisonnable et disproportionnée à la vie privée, qu'elle porte at-

teinte aux engagements en matière d'éthique et de confidentialité dont dépend l'examen scientifique, qu'elle porte atteinte à l'examen scientifique par les pairs au Canada ainsi qu'à notre réputation aux yeux de la communauté scientifique internationale.

Dans une lettre que nous avons reçue du Conseil de recherches en sciences humaines, ou CRSH, l'un des trois conseils subventionnaires, on peut lire ce qui suit: « Comme il a déjà été indiqué, certains des renseignements demandés sont difficiles à obtenir et à compiler de manière utilisable. »

Je comprends que notre collègue présente une motion qui peut procurer des données, mais cela devrait se faire d'une manière responsable et logique sur le plan financier, qui protège la vie privée des chercheurs et la propriété intellectuelle, et qui nous permet d'aller de l'avant avec le rapport que nous aimerions déposer et revoir en Comité afin que nous puissions évaluer les critères d'excellence en recherche au Canada, ce qui est l'objectif de l'étude.

• (1645)

La présidente: Merci, madame McKelvie.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je vais me permettre de poursuivre mes commentaires concernant la motion déposée par mon collègue.

Je tiens à répéter ce que j'ai mentionné dès le début. En tant que membre du Comité permanent de la science et de la recherche, j'ai le devoir et la responsabilité de veiller à ce que les politiques scientifiques fédérales soient administrées avec cohérence, transparence et rigueur éthique.

Je comprends et partage les inquiétudes exprimées par plusieurs membres de la communauté scientifique à la suite de la motion que j'ai déposée au Comité. Je rappelle que cette motion a été adoptée à l'unanimité par le Parti conservateur, le Parti libéral et le Bloc québécois.

[Traduction]

Taleeb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Ce qui se passe à huis clos dans le cadre des travaux du Comité ne doit pas faire l'objet d'une discussion publique, comme c'est le cas actuellement. Bien que je comprenne le point que mon collègue essaie de faire valoir, je pense que nous devons tous suivre les mêmes règles. Je crois que nous sommes tous d'accord avec l'objectif qu'il essaie d'atteindre, mais il ne faut pas oublier qu'un huis clos, c'est un huis clos.

La présidente: Merci.

Je vais suspendre la séance pendant une minute pour vérifier auprès du greffier ce qui était à huis clos et ce qui était public.

La séance est suspendue.

• (1645)

(Pause)

• (1650)

La présidente: La séance est ouverte.

Je tiens à préciser à tous les députés que M. Noormohamed a invoqué le Règlement. Je vais donc lire un extrait de la page 1029 du chapitre 20, « Les comités », de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

Le Président a jugé que la divulgation de quelque partie que ce soit des délibérations d'une réunion à huis clos d'un comité constituait une question de privilège fondée de prime abord.

Nous ne pouvons pas parler ici de quoi que ce soit qui concerne la réunion à huis clos. Vous pouvez parler du sujet, mais vous ne pouvez pas faire référence à quelque point que ce soit provenant de la réunion à huis clos.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, permettez-moi de vous rappeler que le 1^{er} octobre, lorsque nous avons adopté cette motion, la réunion du Comité était publique. En tant que député membre de ce comité, j'ai le droit de m'exprimer sur ce sujet.

Je veux simplement rassurer les gens qui nous écoutent et qui sont inquiets. Présentement, je ne cherche pas à faire perdre du temps à quiconque. Je trouve même ça dommage, que les témoins présents aujourd'hui assistent à nos discussions.

Je pensais sincèrement que nous allions traiter cette question à 18 heures. Avant de commencer la réunion, j'ai même dit à mes collègues que j'étais prêt à ce que nous rendions la réunion publique pour que les gens nous écoutent et pour enregistrer toutes nos discussions.

J'aimerais avoir votre collaboration pour simplement m'exprimer pendant une minute et transmettre mon message à la communauté scientifique, qui m'a interpellé en tant que membre et en tant que vice-président de ce comité.

Je veux que la communauté scientifique nous entende, car elle est présentement inquiète. Je veux simplement la rassurer sur l'objectif initial de la motion.

● (1655)

[Traduction]

La présidente: Merci.

Y a-t-il d'autres interventions sur cette motion?

Oui, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je m'adresse à vous.

J'essaie de comprendre. Pouvez-vous me laisser terminer le texte que je tente de lire depuis le début de la réunion du Comité? J'aimerais simplement dire à la communauté scientifique ce que je voulais faire et quel était l'objectif de cette motion qui donnerait accès aux données désagrégées. C'est mon seul objectif.

Nous pourrions ensuite voter sur la motion et passer à autre chose. Nous pourrions assurément poursuivre les travaux sur l'étude prévue par le Comité.

[Traduction]

La présidente: Oui, vous pouvez parler. Vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup.

Ce que je disais un peu plus tôt, c'est que la motion qui a été adoptée à l'unanimité le 1^{er} octobre, de façon publique, ne visait pas à juger les projets ou à exposer les chercheurs. Il s'agissait plutôt de comprendre, à partir des données, si le système fédéral de financement produit une discrimination ou des iniquités systémiques, qu'elles concernent la langue, la taille des établissements, le genre, la discipline ou le prestige institutionnel.

Je suis conscient que cette initiative a pu être perçue, à tort, comme une menace à la confidentialité. Je comprends aussi la méfiance du milieu dans un contexte international où la science a parfois été instrumentalisée à des fins politiques, notamment comme on le voit présentement chez nos voisins du Sud. Cependant, ici, il n'est pas question d'ingérence ni d'idéologie, il est question de reddition de comptes et de responsabilité institutionnelle. Je veux rappeler que de telles données sensibles ne sauraient être rendues publiques. Nous avons tous débattu la question et nous nous étions entendus pour les anonymiser. C'est une discussion que j'ai eue publiquement avec mes collègues, et elle est même accessible en ligne.

Ce débat est né d'un cas bien réel. Le chercheur Julien Larregue, dans le cadre de l'Initiative fédérale de recherche sur la recherche, conjointement avec le Conseil de recherches en sciences humaines, les Instituts de recherche en santé du Canada et Michael Smith Health Research BC, a voulu étudier la répartition du financement scientifique au Canada. Pourtant, alors que cette initiative vise précisément à mieux comprendre la dynamique du financement, deux des trois organismes subventionnaires, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada, ont refusé de lui transmettre les données nécessaires, malgré un protocole éthique approuvé et des garanties rigoureuses de confidentialité.

Le Conseil de recherches en sciences humaines, pour sa part, a accepté de collaborer, démontrant qu'il est tout à fait possible de concilier transparence, rigueur et protection des renseignements personnels. Ma demande n'est donc pas sortie de mon chapeau. Les données de cet organisme subventionnaire sont déjà disponibles pour les chercheurs.

L'ironie est donc frappante: les mêmes organismes qui financent la recherche ou la transparence refusent de rendre transparent leur propre fonctionnement. Pourtant, les travaux de Julien Larregue ont passé toutes les étapes de validation scientifique. Il a notamment obtenu une subvention Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines, une approbation éthique de l'Université Laval et une publication dans la *Revue canadienne de sociologie*, principale revue savante du pays.

Mon objectif, aujourd'hui, ainsi que dans cette motion, n'est pas de faire une croisade idéologique, mais de défendre un principe de méthode et de responsabilité. La transparence ne doit pas être perçue comme une menace pour la science, mais comme une condition de sa légitimité. Si notre système est juste, les données le prouveront. S'il comporte des déséquilibres, nous aurons le devoir collectif de les corriger.

Les données scientifiques ne devraient jamais être retenues par convenance institutionnelle ni réclamées sous pression politique. La liberté de la recherche repose sur un équilibre entre autonomie et responsabilité. Ce que nous proposons, c'est de garantir cet équilibre en plaçant la transparence sous supervision éthique et scientifique, et non sous influence politique. Il est possible, voire nécessaire d'allier transparence et protection. Des pays comme le Danemark, les Pays-Bas et la Norvège le font déjà, en permettant aux chercheurs d'accéder, sous contrôle, à des données agrégées ou désagrégées sur leur système de financement.

Le Canada ne peut pas prétendre être un modèle d'intégrité scientifique s'il demeure opaque sur la façon dont il distribue ses propres fonds publics. La science n'existe pas pour protéger les institutions, mais pour servir la société. Elle ne prospère ni dans la peur ni dans le silence, mais dans la clarté et la confiance. C'est cette confiance que nous devons protéger ensemble.

C'est pourquoi j'ai préparé une solution, et je pourrai en parler dans le cadre des travaux du Comité. Il s'agit notamment de la possibilité d'établir un protocole éthique et sécurisé, inspiré notamment du modèle international *Five Safes*, qui est déjà utilisé par Statistique Canada, pour permettre aux chercheurs accrédités d'analyser ces données sans compromettre la vie privée ni la liberté universitaire, pour que les chercheurs sérieux puissent enfin faire de la recherche sur la recherche et pour permettre une reddition de comptes de la part des politiciens et des institutions publiques qui utilisent les fonds des contribuables. C'est une étape nécessaire pour garder la confiance du public envers notre système scientifique. J'espère que la communauté, aujourd'hui, nous aura bien entendus et m'aura bien compris sur les objectifs sincères de cette démarche, qui a été proposée le 1^{er} octobre dernier.

Merci.

• (1700)

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Y a-t-il d'autres interventions?

Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Madame la présidente, j'aimerais parler de la motion de mon collègue et y proposer un amendement. C'est un amendement favorable.

Comme l'a dit mon collègue du Bloc, cette motion a été discutée le 1^{er} octobre et le 20 octobre. Je suggère que nous utilisions « Nonobstant la motion que le Comité a adoptée le 1^{er} octobre et le 20 octobre », et que le reste du libellé demeure intact.

La présidente: Nous avons un amendement à la motion proposé par M. Noormohamed. C'est un amendement favorable. Est-ce que tout le monde est d'accord, ou devons-nous voter?

Un député: Je demande un vote par appel nominal.

La présidente: Nous allons procéder à un vote par appel nominal sur l'amendement proposé par M. Baldinelli.

(L'amendement est adopté par 9 voix contre 0. [Voir le Procès-verbal])

La présidente: Nous sommes maintenant saisis de la motion modifiée de M. Noormohamed. Comme il n'y a pas de débat, nous allons procéder à un vote par appel nominal.

(La motion modifiée est adoptée par 9 voix contre 0. [Voir le Procès-verbal])

La présidente: Monsieur Baldinelli, vous avez la parole.

Tony Baldinelli: Madame la présidente, je remercie mon collègue d'avoir présenté la motion sur laquelle nous nous sommes tous entendus.

Je veux demander que lorsque nous passerons à huis clos, dans la partie sur les travaux du Comité, nous discutons de la préparation du rapport par les analystes afin que nous puissions commencer à travailler sur le rapport lui-même.

Les données qui ont été demandées n'allaient jamais être utilisées aux fins du rapport. Je crois que les témoignages que nous avons reçus sont suffisants pour préparer le rapport sur les critères de financement.

J'attends avec impatience nos travaux à ce sujet.

La présidente: Merci, monsieur Baldinelli.

Après ces deux groupes de témoins, nous passerons à nos analystes et nous poursuivrons à partir de là.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

J'aimerais avoir votre avis et le consentement de mes collègues membres du Comité concernant ma motion, notamment la solution de rechange à la motion initiale du 1^{er} octobre dernier que j'avais déposée sur les données désagrégées. Cela consiste à tenter de trouver un protocole de sécurité confidentiel et éthique. J'ai distribué le document à mes collègues avant le début de la séance d'aujourd'hui.

J'aimerais savoir s'il est possible d'en discuter, étant donné qu'on a déjà abordé le sujet de cette motion, pour tenter de trouver une solution qui pourra rassurer les gens tout en respectant les critères, les protocoles et les processus de sécurité, de confidentialité et d'éthique.

[Traduction]

La présidente: Voulez-vous la présenter maintenant?

Allez-y, s'il vous plaît.

• (1705)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas:

Puisque le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a déjà démontré sa capacité de transmettre directement à des chercheurs accrédités des données désagrégées, conformément aux exigences éthiques et légales en vigueur.

Que le Comité demande au gouvernement de créer un protocole officiel et permanent de transfert sécurisé les données détenues par les trois conseils subventionnaires, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), soient les données désagrégées de l'ensemble des demandes déposées, qu'elles aient été financées ou non financées, pour l'ensemble des programmes de financement des étudiants et des professeurs depuis la maîtrise.

Que ce protocole vise à rendre accessibles, sous forme désagrégée, anonymisée et sécurisée, l'ensemble des données relatives aux demandes de financement déposées, qu'elles aient été financées ou non, pour tous les programmes de financement des étudiants et des professeurs, à partir de la maîtrise.

Que cela inclut les (1) données démographiques des candidats et collaborateurs, incluant les réponses des candidats au questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), les (2) établissements et départements des candidats, y compris les établissements des collaborateurs, la (3) langue de la demande, la (4) l'ensemble des données sur le type de demande et le contenu des projets (année de la demande, programme de subvention, discipline, titre, résumé, montant demandé par le candidat) ainsi que l' (5) l'identité du comité d'évaluation, commentaires, avis, scores attribués aux demandes pour chaque critère et le (6) résultat de la demande ainsi que le montant attribué.

Que l'accès à ces données soit offert à des chercheurs agréés ayant reçu une approbation par un comité d'éthique reconnu dans le cadre d'un projet de recherche, et que celles-ci soient partagées selon un protocole de sécurité conforme au modèle international « Five Safes » utilisé par Statistique Canada et ses Centres de données de recherche.

Que le gouvernement assume la coordination de ce processus et dépose devant le Comité, dans les soixante jours, un plan d'action précisant l'organisme dépositaire responsable de la conservation et du transfert des données, les modalités d'anonymisation et de sécurité, ainsi que le calendrier de mise en œuvre et de diffusion.

Comme je l'ai expliqué, cette solution est faite de bonne foi pour tenter de permettre à des chercheurs d'accéder à des données. L'inquiétude que j'ai en tant que parlementaire, c'est qu'un des trois organismes subventionnaires est d'accord pour faire cela, alors que les deux autres ne le sont pas, comme je l'ai aussi expliqué auparavant.

En tant qu'élu et parlementaire, je dois m'assurer non seulement de la reddition de comptes, mais aussi de la confidentialité des données.

Ce que je propose aujourd'hui, c'est une motion qui va rassurer les gens — je l'espère — et qui montre qu'il y a des questions à se poser sur la façon de faire, possiblement sur la gestion des données et, surtout, sur la gouvernance de ces données.

J'espère avoir l'appui de mes collègues à cet égard. J'espère aussi que les gens de la communauté scientifique qui nous écoutent attentivement pourront comprendre qu'on ne transfère pas ou qu'on ne transmet pas des données de n'importe quelle façon. Cela se fait déjà. Maintenant, on souhaite simplement encadrer ce processus.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame McKelvie.

Jennifer McKelvie: J'ai des questions. Puis-je poser une question?

La présidente: Oui.

Jennifer McKelvie: Nous venons de faire un exercice semblable avec une motion dont nous ne connaissions ni le coût ni le délai pour la collecte des données. Avez-vous fait le nécessaire pour évaluer combien de temps cela prendra? Le vice-président vient de nous dire qu'il aimerait passer à la préparation du rapport, mais la motion retardera les choses. Savez-vous combien de temps il faudra pour recueillir ces données? Savez-vous combien cela va coûter? Nous aimerions avoir les données dans les deux...

Il y aura un coût pour recueillir les données — une nouvelle tierce partie sera payée pour le faire — et un coût pour la traduction. Connaissez-vous ces coûts? Étant donné que le coût de la dernière motion a été estimé à 4 millions de dollars, nous parlons encore une fois d'une somme substantielle pour cette demande.

La présidente: Merci, madame McKelvie.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je voudrais encore une fois rassurer les gens. Je ne veux pas obtenir ces données, et je ne veux pas que le Comité les obtienne non plus. Je veux seulement que l'on trouve un autre moyen, pour les chercheurs qui sont de bonne foi — encore une fois, j'ai l'impression de me répéter, mais je vais le faire —, qui font de la recherche sur la recherche et qui ont déjà accès à des données par l'entremise d'un des trois organismes subventionnaires. Le CRSH, a déjà colligé ces données. À ma connaissance, les autres organismes subventionnaires l'ont fait également. Je comprends que cela va tout de même leur demander un peu de travail de les transmettre, mais il est vital et nécessaire de pouvoir analyser, notamment, comment se fait la répartition des programmes et des politiques scientifiques. C'est ce que je souhaite faire aujourd'hui.

Encore une fois, le chercheur Julien Larregue, qui a comparu publiquement devant le Comité, a déposé un mémoire lors de l'étude sur les critères de financement de la recherche. Il a dit ouvertement qu'il ne pouvait pas contribuer, à titre de chercheur expérimenté dans ce domaine, à l'analyse des iniquités dans le système de recherche s'il n'avait pas les données nécessaires. Il disait être capable de le faire, mais qu'il n'avait pas l'image complète, qu'il avait une image sur trois.

Ce que nous souhaitons, c'est seulement créer un protocole. Les organismes subventionnaires collectent déjà les données de diverses façons. De notre côté, nous ne voulons pas, encore une fois, obtenir les données ni en faire l'analyse. Nous voulons simplement trouver une voie de passage afin que les données dont ces chercheurs ont besoin leur soient transmises de façon encadrée et éthique, selon un protocole établi. Cela se fait déjà, sauf que, présentement, la gouvernance de ces données pose un problème. Je pense qu'il y aurait certainement moyen de mieux gérer le processus, parce que deux personnes sur trois ne disent pas la même chose.

Qui fait le bien? Je pense que la transparence gagne toujours, tant pour la communauté scientifique que pour le public, surtout, afin qu'il ait également confiance dans la façon dont on gère les fonds publics.

• (1710)

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame McKelvie.

Jennifer McKelvie: Madame la présidente, j'ai quelques questions, mais je pense que je vais simplement proposer d'ajourner le débat sur ce point.

La présidente: Il s'agit d'une motion dilatoire.

Nous allons voter sur l'ajournement du débat.

(La motion est adoptée par 10 voix contre 0.)

La présidente: Nous allons maintenant passer à notre premier groupe de témoins.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier l'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement au Canada.

Chers témoins, je tiens vraiment à m'excuser d'avoir pris de votre temps. Parfois, nous devons traiter de questions urgentes. Je suis vraiment désolée.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez désactiver votre microphone lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je souhaite la bienvenue à nos trois témoins: Mme Michelle McGinn, vice-présidente associée, Recherche, Université Brock; Mme Nathalie De Marcellis-Warin, présidente-directrice générale, CIRANO; et M. Gabriel Miller, président-directeur général, Universités Canada, qui est ici en personne.

Je vous remercie encore une fois de comparaître devant le Comité. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par vous, madame McGinn. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration.

Michelle McGinn (vice-présidente associée, Recherche, Brock University): Merci, madame la présidente.

Le Comité se demande quelle est la meilleure façon de promouvoir et d'accroître les investissements du secteur privé dans la recherche et le développement au Canada. Le principal message que je veux vous livrer, c'est qu'il est important de penser de façon globale et régionale lorsque vous vous attaquez à cette question.

Les défis ne peuvent pas être résolus en investissant exclusivement dans les grands centres de population, les établissements du regroupement U15 et les multinationales. Un engagement à grande échelle est essentiel pour s'attaquer aux problèmes auxquels nos industries, nos collectivités et notre pays sont confrontés. Je tiens à vous encourager à reconnaître que les établissements de recherche polyvalents sont des moteurs essentiels pour attirer les investissements du secteur privé.

Je m'adresse à vous en tant que vice-rectrice associée, Recherche, à l'Université Brock, un établissement de recherche polyvalent qui a été fondé à l'origine grâce aux efforts de défense des intérêts, de lobbying et de collecte de fonds de la collectivité de Niagara. Les travailleurs syndiqués ont fait des dons directement à même leur chèque de paie pour construire cette université afin de former leurs enfants et les prochaines générations de la main-d'œuvre qui créeront des possibilités pour la région et en façonneront l'avenir. Depuis ces premiers jours, l'université et la collectivité ont continué de travailler en partenariat pour assurer un succès mutuel.

L'histoire de Brock est unique, mais les partenariats université-collectivité qui en résultent sont emblématiques de ce qui peut se produire et se produit effectivement autour d'établissements de recherche polyvalents partout au pays. Les établissements de recherche polyvalents sont des partenaires établis au sein des collectivités locales, et nous sommes des acteurs importants dans la prospérité économique de nos régions. Nous fournissons l'expertise, le talent et l'infrastructure nécessaires pour bâtir et faire croître l'économie. Nos étudiants, nos professeurs et nos anciens étudiants sont les entrepreneurs et les dirigeants qui lancent et développent des entreprises dans nos collectivités.

Leurs entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, sont l'épine dorsale de l'économie canadienne et représentent plus de 48 % du produit intérieur brut du pays. Compte tenu de leur taille et de leur portée, les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas répondre à l'interne à tous leurs besoins en R-D. Elles doivent avoir accès aux talents et aux infrastructures qui se trouvent dans les établissements postsecondaires.

Comment pouvez-vous les aider à établir et à maintenir des partenariats avec des établissements de recherche polyvalents pour faire progresser l'innovation et accroître leur part de marché?

Premièrement, je vous exhorte à continuer d'investir dans les partenariats entre l'industrie et les universités par l'entremise de Mitacs, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et d'autres programmes qui incitent les partenaires de l'industrie à faire des investissements directs dans des projets qui ont le potentiel d'obtenir des investissements fédéraux de contrepartie. Les partenaires de l'industrie ont besoin de moyens simples et efficaces pour tirer parti de leurs investissements afin d'accomplir plus que ce qui est possible à eux seuls.

Ces projets de collaboration cimentent des relations durables entre les entreprises et les partenaires universitaires, et offrent un terrain de formation phénoménal aux étudiants stagiaires, qui acquièrent les compétences et la mentalité qui leur permettront de suivre une trajectoire de carrière dans la sphère de la recherche et de l'innovation. Ces partenariats offrent aux étudiants et aux partenaires de l'industrie des espaces mutuellement bénéfiques où ils peuvent se rencontrer, apprendre les uns des autres et envisager ensemble leur avenir. Comme l'a fait valoir M. Marc Nantel, vice-président de la recherche, de l'innovation et des entreprises stratégiques au Collège Niagara lors d'une réunion précédente du Comité, l'une des meilleures façons de transférer la technologie est d'embaucher le cerveau qui a résolu le problème.

En plus des possibilités pour les entreprises individuelles, il est également important de faire participer les associations industrielles à la promotion des investissements du secteur privé. L'une des principales réussites du Cool Climate Oenology and Viticulture Institute de l'Université Brock, c'est que les projets que nous entreprenons répondent directement aux priorités de recherche cernées par les associations du secteur viticole et vinicole.

Grape Growers of Ontario, Ontario Craft Wineries et Wine Growers Ontario se sont réunis pour former Ontario Grape and Wine Research Inc. afin de cerner et de communiquer les priorités de recherche annuelles et de coordonner le financement au moyen de prélèvements auprès des membres pour faire progresser les projets de recherche et de développement connexes. C'est un modèle de collaboration phénoménal qui améliore la rentabilité et la durabilité de l'industrie viticole et vinicole de l'Ontario. C'est un modèle qui pourrait facilement s'étendre à d'autres régions du pays, à d'autres produits agricoles et bien plus encore.

Les universités de recherche polyvalentes, les petites et moyennes entreprises, les stagiaires étudiants et les associations industrielles ont tous un rôle important à jouer dans la promotion des investissements du secteur public dans la recherche et la croissance de l'économie canadienne.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au Comité.

• (1715)

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Nathalie De Marcellis-Warin, présidente-directrice générale du CIRANO.

Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

[Français]

Nathalie De Marcellis-Warin (présidente-directrice générale, CIRANO): Merci, madame la présidente.

Merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous, aujourd'hui.

La difficulté à faire le pont entre la science et le marché n'est pas nouvelle. Elle freine la compétitivité du Canada depuis plus de deux décennies.

Le Canada dispose d'une base technologique et scientifique solide. Nos universités figurent parmi les meilleures du monde. Nos chercheurs sont reconnus internationalement, et plusieurs secteurs — de l'aérospatiale à l'intelligence artificielle, en passant par les sciences de la vie — témoignent d'un savoir-faire remarquable. Notre recherche fondamentale financée par les fonds publics constitue un pilier essentiel de cet écosystème. Elle alimente les découvertes, forme les talents et crée le socle sur lequel s'appuie le potentiel d'innovation créatrice de valeur, mais ce potentiel demeure sous-exploité.

Les données confirment l'ampleur de cet écart. Neuvième économie au monde, le Canada n'a que 24 entreprises parmi les 2 000 entreprises les plus innovantes sur la planète, d'après le Tableau de bord européen de l'innovation 2024, publié par l'Union européenne. La France en a 50, et la Corée du Sud, 83.

Dans l'Indice mondial de l'innovation 2025, qui vient de sortir, le Canada recule de la 14^e place à la 17^e place sur les 139 pays évalués, notamment à cause de la baisse du classement des extrants.

L'investissement privé en recherche-développement, ou R-D, représente 1,07 % du produit intérieur brut, ou PIB, contre 2 %, en moyenne, parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE. La Corée du Sud, que l'on cite comme un modèle d'intégration science-industrie, y consacre près de 5 % de son PIB. Ce qui est important, c'est que 79 % de l'investissement provient du secteur privé. Au Canada, c'est un peu moins de 55 %. Les petites ou moyennes entreprises, ou PME, qui forment 98 % de notre tissu économique, réalisent 60 % de l'emploi, mais à peine 30 % des dépenses privées en R-D.

Le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental a été modifié en 2024 et également hier, dans l'énoncé du budget de 2025. Cela devrait aider à augmenter la part des investissements privés en R-D.

Au-delà de l'aspect financier, les entreprises, et particulièrement les PME, ont besoin de deux autres composantes pour traduire les découvertes et les inventions en applications concrètes qui vont trouver une place sur un marché. La première est un accompagnement dans le développement expérimental. La deuxième est l'accès à un bassin de talents et d'expertises formées à la recherche appliquée et au transfert technologique.

La première composante concerne l'accompagnement dans la phase où la recherche devient un prototype, une preuve de concept, un produit ou un procédé validé.

En Europe, ce maillon est comblé par des organisations de type « organisation pour la recherche et la technologie », ou RTO. Ces structures sans but lucratif combinent infrastructures, savoirs et compétences. Leur mandat est justement de traduire la connaissance en prototypes et brevets transférables. L'European Association of Research and Technology Organisations, ou EARTO, qui regroupe plus de 350 RTO a montré qu'elles jouent un rôle essentiel pour attirer du financement privé en innovation, en partageant les risques du développement expérimental et en reliant la recherche publique aux besoins des entreprises.

Le Canada doit s'en inspirer et soutenir cette R-D de transition. Des initiatives et organisations existent à travers le Canada. Nous en avons certaines au Québec. Le Canada aurait avantage à structurer et à soutenir un réseau pancanadien de recherche appliquée s'inspirant des modèles de RTO, capable de travailler avec les universités, les collèges et les entreprises, surtout les PME, à chaque étape du développement technologique.

La deuxième composante concerne les talents. Selon le Conference Board du Canada, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée influe directement sur les décisions en matière d'investissement. Les entreprises investissent davantage en R-D lorsqu'elles peuvent aussi compter sur des talents formés à des compétences d'interface, soit la gestion de projets de R-D, le transfert technologique ou la valorisation.

Les universités ont un rôle clé à jouer en favorisant les stages en entreprise et la formation de telles compétences d'interface.

Pour ce qui est des chercheurs universitaires, il est difficile de combiner des objectifs de publications et les besoins de résultats rapides des entreprises en plus des barrières de propriété intellectuelle. Le Canada pourrait étudier des modèles qui appuient la recherche appliquée et la reconnaissance de parcours hybrides.

Le modèle allemand de Fraunhofer offre une réponse à ces freins. Plus de 75 instituts dirigés par des professeurs d'université sont financés conjointement par l'État et l'industrie. Les chercheurs Fraunhofer et leur équipe, incluant des étudiants de maîtrise et de doctorat, travaillent souvent dans les locaux mêmes des entreprises partenaires. Cette proximité crée une culture d'innovation partagée, où la recherche appliquée, la formation et la valorisation se renforcent mutuellement. Selon les évaluations du ministère allemand de la Recherche, chaque euro investi dans ces instituts génère plus de trois euros de retombées économiques.

Par ailleurs, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, une étude du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, ou CIRANO, a montré que, pour favoriser l'adoption de l'intelligence artificielle, par exemple, il est aussi important de miser sur le développement des compétences en milieu de travail par du mentorat et des approches d'apprentissage dans des projets de recherche appliquée, notamment. Ces initiatives contribuent à renforcer la capacité d'innovation des entreprises. De tels programmes peuvent être mis en œuvre avec les universités ou dans le cadre des RTO, qui offrent un environnement propice au transfert de connaissances et à la formation pratique à la fois pour des stagiaires et pour le personnel des entreprises.

En conclusion, pour combler l'écart entre la science et le marché et accroître l'investissement privé en R-D, le Canada devrait renforcer le soutien au développement expérimental, structurer et soutenir un réseau pancanadien de recherche appliquée inspiré des RTO, et investir dans les talents de la recherche partenariale et le transfert de connaissances.

• (1720)

Je vous remercie de votre attention, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Miller.

Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Gabriel Miller (président-directeur général, Universités Canada): Merci beaucoup, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

• (1725)

[Français]

Les universités au Canada représentent 97 établissements de toutes tailles. Ensemble, elles forment un écosystème de recherche dynamique et essentiel à la prospérité du pays.

[Traduction]

Les universités canadiennes contribuent à stimuler l'économie de l'innovation du pays. Elles rassemblent des gens, des recherches et des idées qui mènent au progrès. Chaque année, les universités forment 1,4 million d'étudiants, qui apprennent à penser de façon critique, à travailler avec de nouvelles technologies et à introduire l'innovation en milieu de travail.

Nos membres sont à l'origine de percées dans tous les domaines. À l'Université du Manitoba, l'équipe de Mark Belmonte met au point un fongicide pour éliminer les moisissures blanches, le principal responsable de la destruction des récoltes de canola, d'une valeur de 30 milliards de dollars au Canada.

Malgré nos atouts, toutefois, la filière de commercialisation du Canada demeure sous-développée. Notre écosystème de capital de risque est plus petit que celui des États-Unis, où les investisseurs privés sont plus en mesure de prendre des risques sur les premières étapes de l'innovation. Les petites et moyennes entreprises, qui représentent 95 % du secteur privé au Canada, n'ont souvent ni le temps ni la capacité d'investir dans la recherche ou de demander des brevets. Par conséquent, un trop grand nombre d'innovations canadiennes sont vendues à l'étranger et une trop grande partie de la valeur économique quitte notre pays.

Cependant, il existe des solutions. Voici quatre mesures qui peuvent aider à combler les lacunes de notre système d'innovation.

Premièrement, il faut accroître le soutien à la commercialisation dans les universités. Les programmes comme l'Alliance du CRSNG, De l'idée à l'innovation et Du laboratoire au marché sont de bons modèles, mais ils ont besoin d'être développés à plus grande échelle. Un soutien accru, y compris par l'entremise des IRSC, aidera les découvertes dans les domaines de la santé, de la biotechnologie et d'autres domaines à atteindre leur plein potentiel commercial.

Deuxièmement, il faut renforcer l'infrastructure universitaire de transfert de technologie et d'accélérateur. Le financement des bureaux de propriété intellectuelle, des incubateurs et des programmes d'accélération aide les chercheurs à transformer les idées en entreprises en démarrage qui croissent au Canada et créent des emplois ici, chez nous.

Troisièmement, il faut faire participer les universités à des projets nationaux et sectoriels. L'harmonisation de la recherche et du développement des talents avec les priorités opérationnelles et les marchés publics peut accélérer la commercialisation. Les universités accueillent favorablement le signal dans le budget d'hier selon lequel la stratégie industrielle de défense tirera parti de la recherche industrielle et universitaire et favorisera la commercialisation de la recherche à double usage qui pourrait en découler.

Quatrièmement, il faut s'associer aux universités pour faire progresser l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle peut accroître la productivité dans l'ensemble de notre économie. Les universités sont déjà des chefs de file en matière de recherche sur l'intelligence artificielle, et elles aident les communautés à adopter ces outils grâce à de la formation. L'élargissement de ces partenariats aidera le Canada à être un chef de file dans ce domaine en évolution rapide.

Les universités canadiennes sont prêtes à travailler en partenariat pour bâtir un avenir plus novateur, plus concurrentiel et plus prospère. En travaillant ensemble, nous pouvons transformer les découvertes canadiennes en réussites canadiennes.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je suis prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Miller.

Nous passons maintenant aux questions. Nous disposons d'environ 37 minutes pour le premier groupe de témoins, ainsi que pour le deuxième groupe de témoins. Pour le premier tour, les intervenants n'auront probablement que six minutes chacun. Nous verrons s'il est possible d'avoir une minute ou deux vers la fin.

Nous passons à Mme DeRidder pour six minutes.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci.

Je vais partager mon temps de parole avec M. Baldinelli aujourd'hui en raison du changement.

Ma question, par votre entremise, madame la présidente, est pour M. Miller.

Vous avez parlé du financement des programmes d'accélérateurs, et je n'ai absolument rien contre. Il y a trois formidables programmes d'accélérateurs dans ma collectivité. Le problème que j'observe, cependant, c'est que nous faisons un excellent travail d'incubation et d'éducation, mais il n'y a pas d'expansion en raison du contexte actuel — impôts élevés et formalités administratives —, de sorte que les entreprises en démarrage n'ont pas accès au financement des séries B et C. Nous payons des impôts pour promouvoir et incuber ces entreprises, mais après, elles quittent le Canada parce qu'il est plus facile de prendre de l'expansion aux États-Unis, par exemple.

Selon vous, quelle serait la solution à ce problème? Comment pouvons-nous créer un climat d'investissement plus propice à l'extensibilité ici, au Canada, pour éviter un rendement net négatif sur nos investissements, comme c'est le cas actuellement?

Gabriel Miller: Par votre intermédiaire, madame la présidente, je remercie la députée de sa question.

Je dirais que pour créer un environnement plus favorable aux entreprises, il est important d'aborder la question avec les gens d'affaires. Je suis convaincu que vous le faites. De notre côté, je pense que nous mettons l'accent davantage sur le renforcement du pont entre la recherche universitaire et le milieu des affaires à l'extérieur. Nous reconnaissons que le milieu des affaires canadien est confronté à des obstacles qu'il faut surmonter si le secteur veut tirer parti des investissements en recherche et des occasions de prendre de l'expansion au pays et ainsi maintenir une plus grande part des retombées ici, au pays.

C'est là-dessus que nous mettons l'accent aujourd'hui, mais je vous remercie de votre question. Je suis ravi d'entendre que ces incubateurs contribuent à votre collectivité.

• (1730)

Kelly DeRidder: C'est certainement le cas.

Je vais céder mon temps de parole à M. Baldinelli. Je tenais simplement à vous poser cette question, monsieur Miller.

Merci.

Tony Baldinelli: Je remercie les témoins de leur présence cet après-midi.

Madame McGinn, merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui depuis l'Université Brock, notre université locale dans la région du Niagara. Je suis heureux de dire que je suis le fier père d'un étudiant de deuxième année à l'Université Brock.

Dans votre déclaration, vous avez parlé de la création du Cool Climate Oenology and Viticulture Institute, en 1996. Cela se rapporte directement à ce que vous avez mentionné dans votre déclaration, à savoir qu'il faut une approche générale et régionale pour aborder les besoins du milieu des affaires et, essentiellement, du secteur agricole.

Comment l'Université Brock travaille-t-elle avec les viticulteurs et viniculteurs locaux du Niagara pour débloquer les fonds de recherche du secteur privé afin d'appuyer la recherche, la mise au point de nouveaux produits, notamment?

Michelle McGinn: Je suis ravie que votre fils fréquente notre établissement. Merci.

L'Université Brock travaille en étroite collaboration avec l'industrie viticole et vinicole de diverses façons. Des membres de l'industrie siègent à notre comité consultatif. L'industrie s'est mobilisée pour fonder et financer le Cool Climate Oenology and Viticulture Institute. Dans le cadre de cette collaboration, l'Ontario Grape and Wine Research Inc. nous présente ses priorités de recherche chaque année afin que la recherche de l'institut corresponde directement aux besoins de la communauté en matière de recherche.

Lorsqu'un viticulteur, un vinificateur, un producteur de vin ou tout autre acteur de l'industrie nous saisit d'un enjeu ou d'un sujet précis, nous formons une équipe de recherche pour trouver une solution. Puisque la recherche est directement liée à leurs interrogations, les intervenants sont à même de constater que notre établisse-

ment est responsable et réceptif à leurs besoins, qu'il peut investir ou utiliser leur argent à des fins de recherche sur la question, quelle qu'elle soit, de manière intégrée, souvent en tirant parti de financement externe, et regrouper ce financement pour trouver une solution au problème d'un partenaire de l'industrie, ce qui peut aussi être pertinent pour l'industrie en général. Si une question sur un sujet précis...

Tony Baldinelli: Je n'ai pas beaucoup de temps, et j'aimerais aussi parler de l'incubateur BioLinc. Il y a une autre réussite locale, soit Destiny Copper, qui vient directement de l'Université Brock. Son PDG, M. Greg Hanna, est issu de l'incubateur BioLinc, avec le professeur Ian Brindle.

Pour revenir au point soulevé par ma collègue, l'incubateur sert à favoriser et à faire croître une idée. Ensuite, comment passe-t-on à la mise à l'échelle? Quel est le rôle de l'Université Brock à cet égard?

Michelle McGinn: Il s'agit de faire connaître les esprits qui sont à l'origine de ces idées et les amener dans le milieu, mais c'est aussi lié aux relations qui sont établies au fil du temps. Destiny Copper est un excellent exemple. On peut voir le travail accompli dans le secteur du cuivre, notamment l'extraction du cuivre et les différentes applications. C'est une question de relations, et cela peut mener à d'autres relations.

Une collectivité locale a fait appel à l'un de nos chercheurs pour régler un problème de prolifération d'algues dans une voie navigable locale. Dans le cadre de ses recherches sur la prolifération d'algues, il a découvert que les algues extraient des métaux lourds de l'eau, dont du cuivre. Destiny Copper travaille maintenant avec le cuivre extrait par les algues. Régler le problème de la prolifération d'algues a créé une relation, et Destiny Copper a maintenant accès à du cuivre et peut poursuivre ses travaux.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Jaczek, pour six minutes.

L'hon. Helena Jaczek: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de leurs témoignages.

Madame De Marcellis-Warin, vous avez évoqué les modèles européens que vous appelez, je crois, des organisations de recherche et technologie. Vous avez notamment mentionné Fraunhofer, d'Allemagne. Dans le cadre de notre étude, d'autres témoins ont mentionné Fraunhofer.

Pourriez-vous nous dire, selon vous, dans quels domaines précis ces modèles ont connu du succès? Qu'est-ce qui fait défaut, au Canada? Quelle mesure précise permet d'attirer les investissements privés pour passer à la commercialisation et à la propriété intellectuelle?

Vous pourriez peut-être en dire un peu plus à ce sujet.

• (1735)

[Français]

Nathalie De Marcellis-Warin: Merci, madame la présidente.

En effet, les exemples que j'ai présentés sont des cas où on a essayé de rapprocher la recherche fondamentale des entreprises. Il s'agit d'exploiter les inventions, mais de faire aussi cette partie de la recherche que j'appelle la recherche de transition. Cela signifie que les chercheurs font de la recherche plus appliquée et s'assurent de faire des prototypes et de trouver des applications concrètes, par exemple. C'est ce qu'ils font dans les nombreux instituts qui ont été créés en Europe, notamment en Allemagne.

Finalement, ce qui est le plus important, c'est de démontrer que ce qui est fait en recherche fondamentale peut être utilisé et appliqué dans certains domaines. Il faut des preuves de concept. À partir de là, comme ces recherches expérimentales sont parfois assez coûteuses, on partage les coûts et les risques qui s'y rattachent. Cela permet de mettre en valeur la recherche fondamentale et de la transformer.

Souvent, ce qu'il manque, ici, c'est cette partie de la recherche appliquée. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les chercheurs ont parfois beaucoup de difficulté à protéger leur propriété intellectuelle et à trouver les bonnes personnes ou les bonnes industries pour appliquer leur recherche. Les instituts dont j'ai parlé peuvent jouer ce rôle et remplir cette mission. La plupart de leurs chercheurs font de la recherche appliquée et n'ont pas de carrière universitaire avec des objectifs de publication, mais ils ont quand même une expertise très importante et ils vont mettre l'accent sur le lien avec les entreprises.

[Traduction]

L'hon. Helena Jaczek: Je vous remercie de la réponse.

Autrement dit, les instituts établissent des liens entre les parties afin de favoriser la collaboration d'entrée de jeu, pour ainsi dire. Cela commence par une idée, puis les entreprises manifestent leur intérêt et ont besoin de développement, etc.

Est-ce exactement ainsi que votre institut, CIRANO, fonctionne au Canada? Que vous manque-t-il dans cette transition du concept à la commercialisation?

[Français]

Nathalie De Marcellis-Warin: Je remercie la députée de sa question.

Nous étudions l'analyse de l'innovation, et nous constatons que, la plupart du temps, ce qui nous manque, c'est un soutien financier pour assurer la pérennité de ces modèles. En Allemagne et ailleurs en Europe, le financement des instituts est réparti de telle sorte qu'un tiers vient des fonds publics pour assurer leur pérennité, un tiers vient des contrats industriels et un tiers vient des licences et des recettes privées.

Au Québec, il y a quelques exemples, comme INO, qui est un centre d'expertise en optique-photonique, et le Centre de recherche informatique de Montréal, ou CRIM, pour l'intelligence artificielle. Cependant, on voit qu'ils obtiennent surtout des contrats privés permettant de soutenir leurs travaux, mais ils n'ont pas de fonds pour assurer la pérennité de leur fonctionnement. Ce qui est important, finalement, c'est de définir la recherche de transition comme étant un des maillons essentiels au succès de la R-D.

Évidemment, ces instituts attirent du financement privé, parce qu'ils attirent des industries, mais il leur manque cette source de financement publique. En Europe, les instituts vont aussi chercher des contrats publics compétitifs. Ils participent à de grands concours comme Horizon Europe. Ils sont des parties prenantes, parce qu'ils sont vraiment en lien avec les universités et les entre-

prises. Ils reçoivent quand même un financement public très important pour assurer leur fonctionnement.

[Traduction]

L'hon. Helena Jaczek: Vous avez aussi parlé d'incitatifs fiscaux. Notre dernier budget, qui est public, comprend certaines annonces. Selon vous, cela aidera-t-il à l'avenir?

[Français]

Nathalie De Marcellis-Warin: Oui, je le crois.

En fait, les avantages fiscaux sont des incitatifs. Si les entreprises voient qu'il y a une occasion de mise en marché et de profit, de tels avantages sont vraiment importants. Quand ces incitatifs ont été bonifiés, on avait déjà mesuré leur effet pour ce qui est d'attirer des investissements privés dans la recherche-développement. Toutefois, comme je l'ai dit, le fait d'offrir des avantages fiscaux n'est pas suffisant. Il faut aussi qu'il y ait un bassin d'expertises et de talents. Par ailleurs, il faut aussi renforcer le petit maillon dont j'ai parlé, soit le développement expérimental des découvertes, qui est difficile à financer.

La différence entre une découverte et une innovation, c'est que la découverte est la recherche de nouvelles idées ayant un potentiel, alors que l'innovation est ce qui permet de commercialiser une idée ou d'en retirer de la valeur afin de créer de la richesse. C'est cet aspect qui est vraiment important. Il faut trouver des applications concrètes.

Grâce aux modifications qui viennent d'être apportées au programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, on pourra attirer encore plus d'investissements privés, parce que tout ce qui est investi pourra être admissible aux avantages du programme. Cependant, il ne suffit pas d'offrir des encouragements fiscaux. Il faut aussi investir dans le talent et renforcer le maillon du développement expérimental des découvertes.

● (1740)

[Traduction]

L'hon. Helena Jaczek: Me reste-t-il du temps?

La présidente: Il vous reste sept secondes.

L'hon. Helena Jaczek: Je vais céder le temps qui reste.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour six minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur Miller, dans son budget, le gouvernement affirme vouloir faire du Canada un chef de file mondial de l'innovation. Or, il n'y a aucune hausse du financement de la recherche fondamentale, aucune bonification des budgets des trois conseils subventionnaires, aucun soutien additionnel pour les universités. Il n'y a rien, même pour compenser l'inflation.

Comment le Canada peut-il prétendre devenir un chef de file de l'innovation s'il n'investit pas dans les universités, les chercheurs et la relève scientifique qui en sont la base?

Gabriel Miller: Merci de la question.

[Traduction]

Il reste en effet beaucoup de chemin à parcourir pour faire du Canada un chef de file mondial des sciences et de l'innovation, mais nous sommes encouragés par le budget d'hier, et ce, pour plusieurs raisons.

La première est l'investissement majeur pour attirer et développer les talents en recherche au Canada. Une autre raison, c'est la reconnaissance des avantages économiques considérables que représente, pour le Canada, l'arrimage accru de nos objectifs stratégiques dans certains domaines, notamment la défense et la souveraineté, avec les universités où la recherche a lieu et le milieu des affaires. Nous pouvons atteindre nos objectifs en matière de recherche et de défense tout en stimulant la croissance de notre économie et en profitant davantage de ces avantages chez nous.

Par-dessus tout, l'aspect particulièrement frappant dans le budget d'hier, c'est la vision pour l'économie du pays. On reconnaît clairement le rôle essentiel que joueraient les universités. Cela représente l'assise d'une vision à long terme pour les sciences et l'innovation dans les universités canadiennes. Cela nous aidera à devenir le chef de file dont vous avez parlé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Miller, le budget prévoit un financement extraordinaire afin de soutenir une infrastructure publique de calcul pour l'intelligence artificielle. Cependant, ce soutien sera réalisé par des organisations qui relèvent directement du gouvernement fédéral, soit le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science, une nouvelle créature fédérale aussi appelée BOREALIS, ainsi qu'Industrie Canada. Il n'y a aucune mention de collaboration avec les universités ou d'accès prioritaire pour les chercheurs.

On remplace donc la science ouverte par une plateforme centralisée, contrôlée par le gouvernement et orientée vers les industries.

J'aimerais bien comprendre la position d'Universités Canada. Pouvez-vous m'expliquer comment vous trouvez votre compte dans ce budget, en ce qui concerne la recherche fondamentale qui est faite dans vos universités?

[Traduction]

Gabriel Miller: Vous avez tout à fait raison: notre système a besoin de recherche fondamentale, et d'importants investissements sont faits dans ce domaine. Le gouvernement a pris des engagements importants dans le budget de 2024 et nous nous attendons à ce qu'il y donne suite.

Nous savons également que le Canada est à un moment charnière où nous devons faire des investissements ciblés et axés sur une mission pour transformer notre économie et, franchement, renforcer notre position sur la scène mondiale. Cela ne remplace pas le financement en recherche fondamentale. C'est tout à fait exact, et je suis fortement d'accord avec vous, mais il s'agit d'un complément important, et cela fait partie d'une mission nationale dont les universités veulent et peuvent s'acquitter aujourd'hui.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Madame De Marcellis-Warin, plusieurs témoins ont insisté sur la recherche appliquée menée dans les collèges et les centres collégiaux de transfert de technologie, qui sont essentiels à l'économie

des régions, notamment. On parle pourtant moins du rôle de la recherche universitaire.

Le CIRANO, en tant que centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert, agit justement à l'interface entre la recherche fondamentale et l'économie réelle.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi votre approche se distingue de celle de la recherche appliquée?

Comment parvenez-vous à transformer la recherche universitaire en levier concret pour les entreprises et les politiques publiques?

Nathalie De Marcellis-Warin: Je vous remercie de la question.

Les Centres collégiaux de transfert de technologie, ou CCTT, sont un bon exemple de transfert technologique.

Ce que fait le CIRANO, c'est d'aller chercher des données probantes pour permettre au gouvernement de prendre de meilleures décisions. Notre rôle est de faire de la recherche en sciences sociales et humaines, notamment en économie, mais nous cherchons aussi à apporter des solutions. Nous formulons des recommandations en matière de politique publique aux divers ordres de gouvernement en essayant d'amener l'écosystème, tant les acteurs publics que les acteurs privés, à réfléchir ensemble.

Notre rôle, c'est de le démontrer sur une base régulière. Tous nos travaux de recherche font l'objet de discussions en amont. Au départ, nous établissons les priorités et les sujets d'intérêts, à la fois pour les chercheurs et pour les décideurs publics. Nous disposons de tout un réservoir de travaux de recherche, et nous avons accès à des données d'analyses économiques.

Nous nous assurons qu'au bout du compte, toutes les recherches sont rendues publiques, peu importe le type de résultats et peu importe l'ordre de gouvernement auquel nous nous adressons. Nous préparons des notes de breffage, et nous proposons des recommandations applicables. Notre rôle est vraiment d'offrir des recommandations. Nous nous penchons sur la faisabilité de celles-ci ainsi que sur leurs répercussions sur les finances publiques et sur les acteurs de la société civile.

Nous adoptons donc vraiment une approche selon laquelle la science est tournée vers la décision politique et publique.

• (1745)

Maxime Blanchette-Joncas: Le CIRANO collabore avec un large réseau d'universités, d'entreprises et d'organismes publics.

Comment gérez-vous la question de la propriété intellectuelle et de la valorisation dans le cadre de ces partenariats?

L'absence d'un cadre fédéral clair pour la propriété intellectuelle issue de la recherche publique complique-t-elle votre travail de transfert et de commercialisation?

Nathalie De Marcellis-Warin: Tous les membres du CIRANO sont des professeurs d'université. Ce sont donc les universités qui gèrent la propriété intellectuelle. Le CIRANO ne génère pas de propriété intellectuelle.

En revanche, c'est une question sur laquelle nous travaillons. Dans certains contextes, un encadrement de la propriété intellectuelle est évidemment nécessaire, parce que ces questions peuvent mener à des problèmes. Dans certains cas, des tableaux de bord ou des produits naissent de cette recherche. Dans ces cas, la propriété intellectuelle revient au chercheur et à l'université.

Nous, nous sommes un accélérateur de cette recherche.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Chaque parti disposera de deux minutes, puis nous terminerons avec ce groupe de témoins.

Je donne la parole à M. Baldinelli pour deux minutes.

Un député: En fait, ce sera M. Holman.

La présidente: D'accord.

Monsieur Holman, vous avez la parole. Vous avez deux minutes.

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins présents ce soir.

Ma question s'adresse à M. Miller.

Dans une lettre d'opinion intitulée « Talent could be Canada's missing link in nation-building », publiée le 16 octobre sur le site iPolitics, vous déclarez que « des années de changements stratégiques soudains et de financement limité ont érodé la confiance du public, fait grimper les coûts et nuire à la capacité des universités de fournir les diplômés qualifiés dont le Canada a besoin ».

Dans le cadre de cette étude, j'ai souvent entendu que de nombreux universitaires canadiens finissent par chercher des occasions au sud de la frontière en raison du manque d'innovation et d'investissements ici au Canada. Est-ce une préoccupation, surtout dans le contexte des obstacles actuels à la formation des diplômés qualifiés dont le Canada a besoin?

Gabriel Miller: Je pense que le manque d'investissements efficaces, soutenus ou substantiels consacrés aux talents futurs au Canada, comparativement à ce que l'on jugeait nécessaire, est une préoccupation de longue date. Nous sommes d'avis que le budget d'hier démontre que le gouvernement est conscient de la nécessité de renforcer le développement et la rétention des talents et de prendre des mesures stratégiques à cette fin, ce qui est encourageant.

Cependant, pour être véritablement un acteur de premier plan, cela nécessite un engagement à long terme et le maintien de nos engagements stratégiques.

Kurt Holman: Merci, monsieur Miller.

Comment le Canada peut-il contrer l'exode des cerveaux que l'on connaît, alors que nos talents canadiens vont chercher de meilleures possibilités ailleurs?

Gabriel Miller: Il y a deux aspects à cela. Premièrement, nous devons être en mesure d'offrir des possibilités exceptionnelles d'apprentissage et de recherche aux meilleurs et aux plus brillants talents d'ici. Nous prenons des mesures en ce sens qui sont encourageantes, à mon avis. Ensuite — cela se rapporte à l'étude du Comité —, ces gens doivent avoir la possibilité de commercialiser et d'appliquer leur recherche universitaire. De toute évidence, il y a des domaines où cette filière doit être renforcée. Les universités créent énormément de valeur, et nous sommes convaincus que des investissements stratégiques dans la filière qui fait le pont avec l'économie permettraient d'obtenir une valeur accrue pour le Canada.

Kurt Holman: Merci, monsieur Miller.

Encore une fois...

La présidente: Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Noormohamed, pour deux minutes.

Taleb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je vais commencer par vous, monsieur Miller.

Je suis très préoccupé par l'accès aux capitaux de démarrage pour beaucoup d'innovations issues des universités. Évidemment, certaines initiatives prévues dans ce budget seront utiles à cet égard, mais d'après votre expérience, quelle mesure contribuerait à débloquer davantage de capitaux de démarrage pour certaines innovations venant d'établissements de recherche du Canada, en particulier nos universités, où il arrive souvent que d'excellentes idées ne se concrétisent pas?

De plus, selon vous, outre l'aide financière, quelles sont les mesures de soutien dont les innovateurs des universités de recherche ont besoin pour prospérer? Est-ce du mentorat? D'un partenariat avec le secteur? De quoi ont-ils besoin?

● (1750)

Gabriel Miller: Permettez-moi de me concentrer sur un seul aspect.

Il y a évidemment des défis propres au Canada, surtout comparativement aux États-Unis, quant à la capacité de mobiliser des capitaux et de passer véritablement à la mise à l'échelle. Cela nous ramène au paradoxe de l'œuf et de la poule, car l'on souhaite attirer des capitaux peu importe leur provenance, ce qui se traduit souvent par la perte de propriété intellectuelle et de talents pour le Canada.

Je suis frappé par l'anecdote de l'Université Brock. J'y suis allé récemment, et ce qu'il y a de si remarquable par rapport à cette relation avec l'industrie vinicole, c'est à quel point elle est étroite, harmonieuse et continue. Il y a là une leçon pour l'ensemble du secteur et de l'économie, à savoir que la capacité d'attirer des capitaux et le passage à la mise à l'échelle et à la commercialisation sont tributaires de l'établissement et de la continuité de telles relations.

Il faut maintenir l'accent sur le soutien des programmes et initiatives qui mettent les chercheurs universitaires en contact avec des entités commerciales à l'extérieur du milieu universitaire. Ensuite, il s'agit de tirer parti de cette relation et de maintenir un dialogue continu qui est mutuellement bénéfique pour les deux côtés.

La présidente: Le temps est écoulé.

Pour terminer cette partie avec ce groupe de témoins, nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Madame De Marcellis-Warin, le CIRANO s'est imposé comme un acteur important dans l'analyse et la valorisation des données économiques et sociales, un domaine qui est essentiel pour éclairer les décisions publiques. Pourtant, ce type d'innovation à valeur collective reste souvent peu reconnu, parce qu'il ne génère pas toujours des retombées commerciales directes.

Comment peut-on mieux soutenir ce genre d'innovation publique dans un système fédéral qui mesure encore trop souvent les résultats seulement en fonction de la commercialisation?

Nathalie De Marcellis-Warin: Je remercie le député de sa question.

Vous soulevez un très bon point. Il est question ici d'innovation sociale et d'innovation économique. Le CIRANO propose même des recommandations en matière de politique publique.

Évidemment, il serait important de reconnaître, dans l'ensemble de la recherche, du continuum de la recherche, que l'économie et les sciences sociales apportent aussi de l'innovation à nos systèmes. Toutefois, vous l'avez bien dit, il est difficile d'évaluer et de mesurer tout cela. Pourtant, cela pourrait avoir des retombées importantes.

Quand nous faisons une recommandation en matière de politique publique pour le système de la santé, de l'éducation ou de l'environnement, nous savons que nos recommandations quant à la mise en place de politiques auront des retombées économiques. Il s'agit d'innovation sociale, mais elle n'est pas valorisée.

Il va falloir mettre en avant, de façon importante, d'autres formes d'innovation. Je pense à l'innovation organisationnelle, l'innovation de procédés, l'innovation économique et l'innovation sociale. Évidemment, quand on parle d'innovations, ce n'est pas uniquement du point de vue technologique.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Avec des organismes comme CIRANO, Axelys et Synchronex, le Québec ne montre-t-il pas déjà la voie d'un modèle plus intégré entre la recherche publique, les entreprises et la société?

Nathalie De Marcellis-Warin: Oui, c'est tout à fait cela.

D'ailleurs, le CIRANO est un centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert. Sa mission est d'allier savoir et décision. Nous l'avons vraiment inscrit dans notre mission, un peu comme le font d'autres centres, où il y a cette boucle.

Nous faisons de la recherche appliquée sur des problèmes de société et sur les défis d'ordre sociétal aux trois niveaux de gouvernement. Nous nous assurons, chaque fois, de faire la liaison avec toutes les parties prenantes et de faire le transfert de connaissances. Nous rédigeons des notes d'information et nous mobilisons les connaissances.

Ce qui est important dans le cadre de notre mission, et c'est vrai pour les autres acteurs que vous avez cités, c'est qu'il ne faut absolument pas juste faire de la recherche appliquée. Il faut vraiment aller dans les deux sens. Il faut bien cerner les besoins des gouvernements, aborder des questions sociétales et reconnaître l'importance de l'expertise dans la recherche.

La recherche en économie et la recherche en sciences sociales ont une valeur très importante pour la société.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame De Marcellis-Warin, et félicitations pour le travail que vous faites.

Nathalie De Marcellis-Warin: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Sur ce, nous en avons terminé avec ce groupe de témoins.

Je dois faire une annonce importante. J'aimerais souhaiter à Mme Jaczek un très joyeux 75^e anniversaire.

Des députés: Bravo!

Kelly DeRidder: Devrions-nous chanter?

Taleb Noormohamed: Avons-nous le consentement unanime?

La présidente: J'ai apporté un gâteau. Nous pourrions peut-être le couper rapidement pendant la pause.

Je vais suspendre la séance.

Je profite de l'occasion pour remercier les témoins. Je m'excuse du retard. Ce sont des choses qui arrivent. Toutes mes excuses. Je vous remercie beaucoup de votre présence et de votre importante contribution.

La séance est suspendue.

• (1755)

(Pause)

• (1805)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez le mettre en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être formulés par l'intermédiaire de la présidence.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

Nous accueillons M. Michael May, directeur général d'OmniaBio; M. Steven Murphy, président et vice-chancelier de l'Université Ontario Tech; Mme Vasiliki Bednar, directrice générale de l'Institut bouclier canadien pour la politique publique.

Bienvenue aux témoins. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, puis nous passerons aux séries de questions.

Nous allons commencer par M. May.

La parole est à vous. Vous avez cinq minutes.

Michael H. May (directeur général, OmniaBio Inc.): Merci, madame la présidente, de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui.

Je comparais à titre de PDG par intérim d'OmniaBio, une organisation de développement et de fabrication sous contrat qui a été créée à partir de l'organisation dont je suis PDG et fondateur, le Centre pour la commercialisation de la médecine régénérative, ou CCMR.

Pendant ma déclaration liminaire, j'aimerais que vous réfléchissiez à trois thèmes.

Tout d'abord, il existe de nombreux programmes, structures et entités dont nous pouvons tirer parti. Il faut notamment créer une masse critique pour ces activités, nous concentrer sur des domaines d'excellence et non pas trop nous éparpiller pour attirer le secteur privé. Le secteur privé se compose de grandes multinationales, d'entreprises d'attache, d'entreprises en expansion et d'entreprises émergentes dirigées par des entrepreneurs et des investisseurs qui investissent dans toutes ces possibilités.

Que recherchent les investisseurs du secteur privé? Ils sont à la recherche de talents, d'expertise et d'infrastructures. Par conséquent, nous devons continuer à investir dans la recherche fondamentale au pays. Les investisseurs cherchent à tirer parti des possibilités et à réduire les risques qui y sont associés.

Par ailleurs, les investisseurs du secteur privé veulent de plus en plus d'écosystèmes. Les difficultés à attirer des investissements et à innover ne seront pas aplanies grâce à une seule solution. Nous recherchons plutôt un écosystème.

Lorsque nous avons créé le CCMR en 2011 en tant que Centre d'excellence en commercialisation et en recherche, ou CECR, l'objectif était de créer un écosystème. C'est vrai pour la thérapie cellulaire et génique et pour les thérapies avancées. Nous avons mis en place des équipes spécialisées — composées de représentants des universités, de l'industrie et des réseaux d'investisseurs — et des infrastructures spécialisées pour générer des bienfaits sanitaires et économiques grâce à notre force dans ce domaine de recherche au pays. Le problème, c'est que d'excellentes recherches étaient menées au pays, mais que toutes les entreprises allaient à Boston.

La stratégie consistait à créer un écosystème où les intervenants resteraient. Nous y sommes parvenus grâce à trois approches.

Premièrement, il fallait changer la façon de créer les entreprises: il fallait non pas compter exclusivement sur le transfert de technologie conventionnel, mais plutôt créer un paradigme de capital-risque axé sur le marché afin de créer des entreprises beaucoup plus efficacement et rapidement.

Deuxièmement, il fallait tirer parti de l'expertise poussée de notre équipe d'environ 300 personnes pour investir dans les premières étapes et attirer des investissements externes.

Troisièmement, il fallait renforcer l'expertise manufacturière, et c'est de là qu'OmniaBio, l'organisation de développement et de fabrication sous contrat, a vu le jour. Cela a permis d'attirer GE Healthcare et de bâtir des plateformes technologiques. Il s'en est suivi un partenariat avec un hôpital local pour la fabrication en phase clinique puis, grâce aux revenus générés, avec OmniaBio, qui fait maintenant de la fabrication commerciale à Hamilton, en Ontario.

Ce modèle où les intervenants veulent rester est maintenant en demande partout dans le monde. Nous le monnayons en créant des centres dans le monde entier et en élargissant le leadership canadien dans ce domaine.

Notre succès fait participer 300 employés, mais 700 personnes ont été formées. Bon nombre d'entre elles sont des entrepreneurs d'entreprises qui ont transformé 30 millions de dollars de fonds publics en 400 millions de dollars et qui ne dépendent plus du financement du gouvernement. Environ 22 entreprises ont été créées, ce qui a permis de recueillir 1,5 milliard de dollars et de bâtir une infrastructure de fabrication d'envergure.

Voici quelques idées pouvant donner matière à réflexion aux membres du Comité.

Continuez à soutenir les subventions qui tissent des liens entre l'industrie et le milieu universitaire afin d'attirer l'industrie et de la rapprocher de l'expertise de nos universités, où une grande partie de la propriété intellectuelle est générée.

Il existe de nombreux partenariats public-privé, comme le CCMR, qui ont démontré leur viabilité et leur capacité à utiliser le financement à bon escient. Ils peuvent devenir viables et mobiliser les réseaux du secteur privé que nous cherchons à attirer.

Tirez parti du programme de recherche scientifique et de développement expérimental. Ce programme aide énormément, aux premières étapes, les sociétés privées sous contrôle canadien et les entreprises en démarrage. Les entreprises à participation étrangère qui mènent toutes leurs activités au Canada, comme OmniaBio, devraient elles aussi être admissibles à ce programme. Si ces entreprises mènent des essais cliniques ou fabriquent des produits au Canada, elles devraient aussi avoir accès à ce programme fiscal — pas seulement au crédit d'impôt, mais aussi au remboursement d'impôt. OmniaBio en est un excellent exemple.

● (1810)

Dans le budget, il est question d'investir davantage dans le capital de risque et de mettre l'accent sur les fonds émergents. Le secteur des sciences de la vie n'a eu aucun nouveau fonds émergent depuis 30 ans. Nous devons vraiment créer des fonds émergents et permettre à des entités comme les partenariats publics-privés d'élargir leurs activités d'investissement, comme cela a été le cas pour le CCMR, où nos investissements d'environ 10 millions de dollars dans des entreprises en démarrage ont permis d'attirer 1,5 milliard de dollars de capitaux. Nous devons former les établissements pour qu'ils deviennent des fonds émergents et qu'ils les soutiennent sérieusement par la suite.

Ma dernière réflexion pour le Comité est que nous créons des postes universitaires éminents et renommés. Nous devrions créer un programme s'apparentant à un programme postdoctoral en entrepreneuriat technologique et en être fiers. Bon nombre de nos titulaires de doctorat sont des entrepreneurs, et nous devrions leur donner du financement pour créer une entreprise et les féliciter de prendre ce risque, au même titre que nous offrons du financement aux postdoctorants pour faire de la recherche approfondie. Nous devrions les aider à créer des entreprises.

Si nous tirions parti de notre infrastructure existante et créions une masse critique; si nous élargissions notre programme de recherche scientifique et de développement expérimental pour attirer plus d'investissements étrangers et nous concentrer sur des champs d'intérêt comme l'IA et les thérapies avancées, et la combinaison des deux; et si nous investissions dans la recherche, nous ferions un grand pas...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais votre temps est écoulé.

Michael H. May: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Murphy, de l'Université Ontario Tech.

Vous avez cinq minutes, monsieur Murphy.

Steven Murphy (président et vice-chancelier, Université Ontario Tech): Merci, madame la présidente. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Steven Murphy et je suis recteur et vice-chancelier de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario dans la belle ville d'Oshawa, en Ontario. J'aimerais soulever quelques points pour la gouverne du Comité aujourd'hui.

Je tiens d'abord à remercier le gouvernement de se concentrer sur les priorités; de consacrer plus d'argent à la recherche, y compris la recherche fondamentale; et de mettre l'accent sur les STIM pour réagir à la conjoncture du pays. C'est une reconnaissance importante.

Il est également important de reconnaître que, même si nous jouissons d'une liberté universitaire, bon nombre de nos universités sont agiles, ce qui nous permet de réagir aux priorités du gouvernement, des entreprises et du pays. Je pense que nous savons tous que nous traversons une période historique pour le Canada. Le milieu universitaire doit mettre en œuvre ces priorités. J'y reviendrai.

Cela dit, par le passé, nous nous sommes peut-être intéressés à la mauvaise étape du cycle de commercialisation. En tant que recteur, on me demande probablement tous les jours: « Pourquoi n'en faites-vous pas davantage pour faire sortir les innovations de votre laboratoire et les transférer dans vos organisations? » Je peux vous dire que nous travaillons très fort en ce sens, et que nous savons que nos efforts sont insuffisants, mais un sous-groupe de plus en plus petit d'entreprises canadiennes fait de la recherche et du développement au Canada. Je sais que de nombreux témoins vous l'ont dit.

Il est très important de reconnaître les changements dans notre économie et les efforts déployés en restructuration et dans les domaines de l'énergie, de la défense, de la fabrication, et de l'acier et de l'aluminium, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans ce contexte, et en raison de notre relation difficile avec notre voisin du Sud, le moment pourrait être opportun pour repartir à zéro. N'oublions pas non plus les PME dans cette conversation.

Deuxièmement, alors que nous nous concentrons souvent exclusivement sur le corps professoral et les plus grands cerveaux — qui sont d'une importance cruciale —, nous entendons trop peu parler d'investissements dans les agents de commercialisation. Ces agents ont connu le plus grand succès à mon université. Ces travailleurs — des professionnels — ont passé un certain temps dans le milieu universitaire, mais aussi dans le secteur privé. Ils sont aussi difficiles à dénicher qu'une licorne, mais si vous trouvez les bons candidats, ils seront en mesure de traduire la recherche en possibilités de commercialisation dont parle l'industrie, de sorte que nous parlions la même langue. Laissons nos chercheurs faire de la recherche. Ils ne sont pas formés en commercialisation. Servons-nous judicieusement du talent des agents de commercialisation et mettons de l'argent de côté pour leur travail.

Troisièmement, nous entendons beaucoup parler des incitations fiscales pour la recherche et le développement. Ici encore, je pense que le budget est un pas dans la bonne direction. Je crois que nous devons penser à l'ensemble de l'écosystème. Comme moins de recherche et de développement se font au Canada, nous devons essayer de les rendre viables. Nous savons, par exemple, que lorsqu'on demande aux PME pourquoi elles n'utilisent pas les programmes gouvernementaux, y compris ce qui pourrait être une incitation fiscale plus généreuse pour la recherche et le développement, elles pensent à la bureaucratie et au délai excessif qu'il faut pour remplir les formulaires gouvernementaux.

Nous devons vraiment déterminer comment nous pouvons faire les choses plus rapidement et avec plus d'agilité si nous voulons vraiment créer cette nouvelle économie. Cela permettra de mieux retenir les talents, tant dans l'industrie que dans le milieu universitaire. Tout le monde veut travailler sur des projets utiles, et je pense que vous constaterez que les universités sont des partenaires vraiment précieux.

En conclusion, j'aimerais aborder les partenariats importants — et je pense que nous en avons d'excellents à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario — qui illustrent vraiment de beaux exemples de commercialisation. Notre soufflerie aérodynamique ACE a la désignation d'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord de l'OTAN. Nous travaillons énormément avec le ministère de la Défense, mais aussi avec le secteur de la défense en plein essor que nous devons continuer à bâtir dans notre pays. Cela signifie que des intervenants viennent dans notre soufflerie et tirent parti de nos professeurs et de nos installations pour faire avancer l'innovation technologique, tant au gouvernement que dans le secteur privé.

Nous sommes également un centre de collaboration en énergie nucléaire désigné de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Bien sûr, la centrale nucléaire de Darlington se trouve tout près de notre université, mais nous travaillons en étroite collaboration avec l'Ontario Power Generation, Bruce Power et AtkinsRéalis, ainsi qu'avec l'ensemble de l'écosystème canadien. Ensemble, nous déterminons comment aider à rassembler les effectifs et la technologie nécessaires pour améliorer l'énergie nucléaire, que ce soit pour les petits réacteurs modulaires ou pour le réseau à grande échelle. Nos partenariats dans l'ensemble du secteur de l'énergie sont également un point fort du réseau de batteries à hydrogène et de la modernisation de ce réseau.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas parler de l'IA et de l'accent mis sur l'éthique dès la conception à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario. Cette approche attire vraiment de nombreuses organisations qui pensent qu'une approche éthique dès la conception n'est pas seulement la voie à privilégier — si on compare la situation en Europe à celle au sud de la frontière —, mais aussi une bonne façon de faire des affaires. Nos clients veulent avoir la certitude que leurs données sont protégées et que la protection de la vie privée est une priorité. Nous aidons à commercialiser des solutions à mesure que nous développons l'IA.

• (1815)

En résumé, pour conclure, madame la présidente, je vois une connectivité, mais nous devons travailler plus étroitement avec les personnes dont nous avons besoin dans nos universités pour combler l'écart dans notre industrie. Nous devons également être pleinement conscients du moment que nous vivons et le saisir pour renforcer les chaînes d'approvisionnement en cours de construction et pour aider les PME et les grandes entreprises qui n'ont pas toujours été en mesure d'intensifier leurs efforts de commercialisation au Canada dans la mesure où nous le souhaiterions. Une occasion en or s'offre à nous.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à notre troisième témoin.

L'Institut bouclier canadien pour la politique publique est représenté par Kaylie Tiessen.

Madame Tiessen, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Nous vous écoutons.

Kaylie Tiessen (économiste en chef, Institut bouclier canadien pour la politique publique):

Merci beaucoup.

Bonsoir à tous. Je m'appelle Kaylie Tiessen. Je suis économiste en chef à l'Institut bouclier canadien. Nous formons un nouveau groupe de réflexion qui s'intéresse à la transformation économique et la souveraineté du pays. Je suis ravie d'être parmi vous ce soir. Je comparais au nom de notre institut et de ma collègue Vass Bednar, qui a une obligation familiale ce soir.

L'écosystème de recherche et d'innovation du Canada doit être profondément restructuré si nous tenons réellement à gérer les risques mondiaux et à améliorer le rendement économique à long terme. Nous ne manquons pas de bonnes idées. Nous en avons déjà entendu ce soir de la part de représentants du milieu universitaire et de l'industrie qui comparaissent ici. Nous ne manquons pas de chercheurs compétents. Toutefois, nos entreprises canadiennes investissent trop peu dans la recherche et le développement, et lorsqu'elles le font, elles conservent bien rarement la valeur de leurs innovations.

Les données de Statistique Canada révèlent que les entreprises étrangères continuent de dépenser plus que les entreprises canadiennes en recherche et développement et ce, dans presque toutes les grandes industries. En 2023, les entreprises canadiennes étaient au premier rang dans trois secteurs: les services publics, les soins de santé et l'éducation, surtout parce que ces entreprises sont des sociétés d'État ou relèvent du secteur gouvernemental. Pendant ce temps, les entreprises étrangères dans le commerce de gros et de détail ont dépensé jusqu'à 25 fois plus que les entreprises canadiennes en recherche et développement. Près de 10 % de toutes les dépenses en recherche et développement ont été effectuées dans le commerce de détail et de gros, surtout en robotique avancée, en logistique fondée sur l'IA et en analyse du commerce électronique.

Lorsque des entreprises non canadiennes effectuent la majeure partie de la recherche, elles détiennent également la propriété intellectuelle ainsi créée. Même lorsque la recherche initiale est financée par un établissement canadien, peut-être une université, la création de valeur en aval migre souvent à l'étranger. Ce déséquilibre nuit à notre capacité d'être un chef de file en technologies de pointe. On donne souvent l'exemple de l'IA pour illustrer le phénomène: la recherche fondamentale qui a alimenté les modèles d'IA générative d'aujourd'hui a été menée dans des universités canadiennes et soutenue par des fonds publics canadiens. Pourtant, la commercialisation de ce travail a été exportée, et les entreprises qui dominent le marché ont maintenant toutes leur siège social à l'étranger.

D'autres pays se sont attaqués de front à des défis semblables. En Israël, l'Israel Innovation Authority a créé le Yozma Fund 2.0 au moyen de capitaux publics pour éliminer les risques liés aux investissements privés dans les entreprises de technologie. Pour chaque dollar d'investissement institutionnel, le gouvernement verse 30 ¢ et renonce à sa part du rendement. Voilà un signal clair que l'innovation est une priorité nationale. En Corée, le Korea Fund of Funds utilise les fonds publics pour financer le capital de risque de démarrage et offre des garanties de crédit aux entreprises en démarrage qui s'appuient sur des actifs incorporels. Le modèle suédois de Saminvest donne lieu à des co-investissements en parallèle avec des fonds de capital-risque privés pour veiller à ce que les entreprises

prometteuses puissent prendre de l'expansion à l'échelle nationale au lieu d'être acquises prématurément.

Ces trois pays ont deux choses en commun: un mandat d'innovation cohérent et des véhicules institutionnels qui mobilisent les capitaux publics et privés pour réaliser un objectif national. À titre de comparaison, le Canada a démantelé une grande partie de son infrastructure de politique stratégique dans les années 1990, alors qu'on supposait que le secteur privé comblerait le vide laissé par, par exemple, le Conseil économique du Canada. Cela ne s'est jamais vraiment produit. Les dépenses en recherche et développement de nos entreprises stagnent depuis trois décennies, et notre part de brevets internationaux continue de diminuer.

Par ailleurs, les investissements en recherche et développement sont également des outils de souveraineté, et nous avons donc quelques recommandations à formuler. Nous pourrions structurer le financement public de la recherche de manière à ce que le Canada conserve la propriété intellectuelle ou sa participation dans les technologies qui en résultent. Nous pourrions encourager les investisseurs institutionnels — les fonds de pension, les assureurs, les fondations — à affecter plus de capitaux aux fonds d'innovation nationaux. Le Canada manque aussi de capitaux aux stades avancés. C'est souvent à ce stade que des entreprises sont achetées par des entreprises étrangères. En ciblant ce type de financement, les entreprises pourront demeurer canadiennes. Nous devons rebâtir la capacité d'analyse et de coordination, par exemple avec un conseil économique moderne, pour déterminer où la valeur de la R-D se trouve réellement et pour façonner une stratégie intersectorielle.

Enfin, d'autres témoins qui ont comparu devant le Comité plus tôt cette semaine ont recommandé la création d'une banque d'actifs souverains pour l'innovation. Nous croyons qu'il s'agit d'un outil important et utile pour veiller à ce que la valeur créée par la R-D reste au Canada et soit utilisée par d'autres entreprises canadiennes pour innover davantage. Nous pouvons rebâtir la souveraineté du Canada en matière d'innovation afin que, lorsque les Canadiens créent une invention extraordinaire, nous ne renoncions pas immédiatement à sa valeur. Si nous parvenons à mieux harmoniser la concurrence, les capitaux et les capacités en vertu de ce principe, le Canada pourra cesser d'être la filiale de la recherche et du développement pour le monde et devenir un pays où les idées deviennent des actifs nationaux durables.

Nous soumettrons un mémoire officiel au Comité à ce sujet ultérieurement. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

• (1820)

La présidente: Merci.

Nous remercions les témoins pour leurs déclarations préliminaires.

Nous allons commencer notre première série de questions.

Monsieur Ho, vous disposez de six minutes. Allez-y.

• (1825)

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à Mme Tiessen.

On parle beaucoup d'innovation, de recherche et développement du secteur privé, et de la création d'emplois en comité. La Chambre des communes débattait de la question du chômage des jeunes il y a quelques jours. À ce sujet, croyez-vous que nous vivons actuellement une crise du chômage chez les jeunes? Croyez-vous qu'elle est attribuable aux lacunes des politiques du gouvernement?

Kaylie Tiessen: Je crois qu'il y a actuellement une crise du chômage chez les jeunes. Nous en avons parlé en comité hier. J'ai été très occupée au cours des derniers jours. La solution réside dans les mesures dont nous parlons aujourd'hui, et passe notamment par la création de meilleurs emplois auxquels les nouveaux diplômés pourront avoir accès. Pour ce faire, il faut innover, créer et développer les entreprises, bâtir les infrastructures, tout ça au Canada.

Vincent Ho: Croyez-vous que cette crise que nous vivons entraînera des répercussions ailleurs? Les difficultés financières que nous connaissons sont peut-être attribuables au chômage chez les jeunes: comme il n'y a pas d'emplois, les gens n'ont pas de paye. Croyez-vous que la situation a des répercussions sur la santé mentale des jeunes, par exemple, et qu'elle accentue les problèmes auxquels ils font face de nos jours?

Kaylie Tiessen: Je ne suis pas une experte en santé mentale, mais je dirais que les jeunes canadiens sont en difficulté. Nous savons qu'il y a moins d'emplois, et que le taux de chômage chez les jeunes travailleurs est plus élevé qu'il ne l'était il y a un ou deux ans. Les jeunes travaillent moins d'heures. De plus, une fois l'inflation prise en compte, leur salaire horaire est inférieur à ce qu'il était l'année dernière.

Les jeunes travailleurs qui tentent d'entreprendre une carrière font face à d'importantes difficultés. Ils sont récemment diplômés et veulent louer un appartement; ils veulent quitter la maison familiale et peut-être acheter une voiture... Je ne sais pas. Il y a toutes sortes de choses qu'ils voudraient faire, mais elles sont difficilement réalisables dans le contexte actuel.

Vincent Ho: C'est en raison de l'échec du gouvernement.

Les conservateurs se battent pour un budget abordable et pour une vie abordable. Or, il n'y a presque rien en ce sens dans le budget qui a été présenté hier.

Croyez-vous que les Canadiens font face à une crise de l'abordabilité à l'heure actuelle, ou depuis quelques années?

Kaylie Tiessen: Nous vivons une crise de l'abordabilité au pays; cela ne fait aucun doute et ne surprendra personne. Toutes les personnes autour de la table ici le savent.

Je crois qu'il y a certaines mesures qui pourraient être prises. J'ai longuement écrit à ce sujet. Malheureusement, je n'ai pas l'information avec moi. Je m'étais préparée à répondre à diverses questions, mais je serais heureuse de vous transmettre un mémoire et de vous présenter les mesures qui pourraient être prises, particulièrement dans le domaine de l'économie numérique. Je pense à la tarification algorithmique, à son incidence sur les revenus et à ce qui doit être fait pour veiller à ce qu'ils n'en soient pas touchés. Les entreprises peuvent utiliser les algorithmes pour réduire les salaires ou pour augmenter les prix. C'est l'une des nombreuses questions que nous pourrions aborder, et je serai heureuse de préparer un mémoire à ce sujet.

Vincent Ho: Beaucoup de gens parlent du budget coûteux des libéraux, qui a été publié hier. Croyez-vous qu'il y a des éléments manquants dans le budget de 2025 ou des occasions manquées en

ce qui a trait à l'innovation, à l'abordabilité ou à la crise du chômage chez les jeunes?

Kaylie Tiessen: Hier, j'ai écrit au sujet de la nécessité d'orienter... Il faut avoir en place les systèmes pour permettre la multitude d'investissements qui a été annoncée hier. Nous avons vu qu'il y aurait des investissements dans la défense. Il y a aussi la politique d'achats canadiens. On investit dans l'intelligence artificielle, la technologie quantique et le nuage souverain. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas dilution de la souveraineté dans la façon dont les fonds sont octroyés, à ce qu'ils visent des sociétés canadiennes et à ce que la valeur créée par les dépenses du gouvernement — et qui sont vraiment nécessaires pour livrer la bataille commerciale et combler le vide laissé par la baisse de la demande des États-Unis et de la Chine — profite directement à l'économie du Canada. Cela comprend...

• (1830)

Vincent Ho: Merci, madame Tiessen.

Il ne me reste qu'une minute. J'aimerais la donner à M. Mahal.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Je vais poursuivre là où mon collègue s'est arrêté.

Vous dites que nous vivons une crise de l'abordabilité au pays. Madame Tiessen, êtes-vous d'avis qu'en raison de cette crise et de l'incertitude du budget, de l'intensification de la bureaucratie et d'autres paperasseries, l'accès restreint au financement privé entraînera d'autres difficultés pour les jeunes et l'emploi, et accentuera la crise que nous connaissons?

Kaylie Tiessen: Je ne sais pas si j'établirais un lien direct entre ces éléments.

Je crois toutefois qu'il est possible non pas d'abroger des règlements, mais bien d'accélérer le processus. D'autres témoins nous ont parlé ce soir des défis auxquels font face les petites et moyennes entreprises lorsqu'elles doivent remplir toutes sortes de documents pour avoir accès au financement de l'innovation. Je crois qu'ils faisaient référence aux crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Nous ne voulons pas nécessairement changer les règles, mais nous voulons changer le processus d'accès au financement. Je n'ai pas de recommandation précise à faire à cet effet, mais je sais que l'on pourrait utiliser certaines technologies et que d'autres processus permettraient d'accélérer les choses.

Même un autre...

La présidente: Merci. Je suis désolée, mais vous n'avez plus de temps.

Nous allons maintenant entendre Mme McKelvie, qui partagera son temps de parole avec M. Rana.

Vous disposez de six minutes.

Jennifer McKelvie: Merci, madame la présidente.

Pour commencer, je dirais qu'aujourd'hui est une bonne journée pour la science. Elle a commencé pour moi par une célébration de l'excellence en recherche par le Réseau de cellules souches, qui visait à souligner le travail des récipiendaires.

Ensuite, sur l'heure du dîner, nous avons honoré les plus grands scientifiques du CRSNG, et nous avons souligné le travail de David Wishart, le récipiendaire de la médaille Herzberg, et d'autres, au Parlement.

Nous parlons maintenant avec les plus grands spécialistes du Canada. La journée ne pourrait pas être meilleure sur le plan scientifique.

Nous recevons M. Murphy, de l'Université Ontario Tech.

Vous dites que vous êtes à Oshawa, mais je vous ai entendu dire que vous étiez dans la région de Durham, qui est la mienne. Ma question vous est adressée.

Vous avez parlé des agents de commercialisation. En avez-vous à votre université? Comment les financez-vous et dans quelle mesure sont-ils utiles?

Steven Murphy: Madame la présidente, nous avons des agents de commercialisation à l'Université Ontario Tech. Ces postes sont financés à même notre budget de fonctionnement parce qu'il n'y a pas de mécanisme de financement pour eux en ce moment.

Pour entrer un peu dans les détails, et comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit de personnes qui ont travaillé dans le secteur privé. Par exemple, vous ne serez pas surpris d'apprendre que nous avons un programme de génie automobile à Oshawa, et nous avons embauché un agent qui a beaucoup travaillé avec GM et qui a aussi passé du temps dans le secteur universitaire. Les agents ont une capacité incroyable de cibler ce qui se passe dans le laboratoire et de le transposer à ce qui se passe dans l'industrie.

Le défi, c'est que ces personnes sont recherchées à l'échelle mondiale, et j'en ai perdu quelques-unes au profit de grandes universités américaines. Pour les garder, nous devons les placer en tête du programme d'innovation.

Il y a toutes sortes de possibilités. Si quelqu'un est sur le point de prendre sa retraite, mais qu'il souhaite demeurer actif, je ne rate jamais l'occasion de lui proposer le travail d'agent de commercialisation. Compte tenu de la crise démographique que nous connaissons, je pense qu'il y a toutes sortes de façons de nous positionner avec des gens qui comprennent à la fois comment fonctionnent les laboratoires universitaires et les entreprises, et qui comprennent l'importance de commercialiser les produits plus rapidement.

C'est en créant ce lien que nous pourrions commencer à résoudre ce problème. Les agents de commercialisation sont certainement un élément de ce casse-tête très complexe.

Jennifer McKelvie: J'aimerais aborder un dernier sujet, très rapidement, puis je céderai la parole à M. Rana.

Vous nous avez parlé de votre travail dans le domaine de l'intelligence artificielle et j'ai hâte de vous entendre parler de votre travail dans le domaine nucléaire.

Vous avez dit que vous travailliez en partenariat avec l'AIEA, mais je me demande de quelle façon vous travaillez avec les centrales électriques de Pickering et de Darlington. Ce sont des employeurs importants dans votre secteur.

• (1835)

Steven Murphy: Il faut miser sur l'ampleur et l'exhaustivité des partenariats. On a dit, à juste titre, que les partenaires du secteur privé venaient habituellement dans les universités d'abord pour les talents. Il faut ensuite les faire participer pour qu'ils comprennent ce que l'on fait.

Alors qu'avec les projets d'expansion, tous les intervenants de l'industrie nucléaire nous demandent plus d'ingénieurs nucléaires ou d'ingénieurs d'autres domaines que nous requalifions pour un programme nucléaire, ils se tournent également vers nous pour des avancées technologiques vraiment importantes. Par exemple, les déchets nucléaires peuvent maintenant être traités beaucoup plus rapidement et efficacement que par le passé, et il y a beaucoup moins de déchets produits. Tout cela est attribuable aux progrès technologiques qui ont été réalisés dans les universités canadiennes.

Sans des partenariats importants, on n'atteindrait jamais ce niveau de commercialisation. J'attribue leur importance à notre capacité de mettre ces choses en place et de les transposer vers les grandes industries comme le nucléaire.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Je vous remercie, madame McKelvie, de partager votre temps de parole avec moi.

Merci, madame la présidente.

Monsieur May, je vous souhaite la bienvenue, vous qui êtes de Hamilton-Centre, la circonscription que je représente. Vous faites un excellent travail et offrez de très grandes possibilités aux gens d'Hamilton avec le secteur de la biotechnologie du Canada.

J'aimerais savoir quels sont les défis en matière de commercialisation auxquels vous faites face, surtout lorsqu'il est temps de faire passer vos idées du laboratoire au secteur privé.

Michael H. May: Il y a beaucoup de talents au Canada. Ce n'est pas un problème. L'accès au capital pour faire croître les idées et faire démarrer les entreprises est important.

Nous devons également mettre l'accent sur la création d'écosystèmes. Cela ne signifie pas qu'il faut se concentrer uniquement sur la propriété intellectuelle, qui est toujours liée aux gens. Ce sont les gens qui proposent les idées. Ce que nous devons faire au pays, c'est créer une capacité réceptrice pour la propriété intellectuelle et les gens, ce qui crée des entreprises viables, bien financées et permet d'offrir des emplois bien rémunérés à ces esprits novateurs. OmniaBio en est un excellent exemple à cet égard, car il est difficile de déplacer la fabrication. On peut déplacer la propriété intellectuelle et les gens, mais on ne peut pas vraiment déplacer la fabrication. À Hamilton, grâce à l'intelligence artificielle et à la robotique, nous rendrons cette installation cinq fois plus productive qu'elle ne devait l'être à l'origine avec des opérations manuelles et du personnel.

Le défi consiste à réfléchir à la question du point de vue de l'écosystème et à nous assurer que nous pensons à la capacité réceptrice au Canada pour les talents et la propriété intellectuelle.

Aslam Rana: Vous...

La présidente: Merci, monsieur Rana. Vous n'avez plus de temps.

Nous allons terminer avec M. Blanchette-Joncas, qui dispose de six minutes. Allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui. Je les remercie de leur compréhension concernant ce qu'il s'est passé pendant notre première heure d'étude.

Madame Tiessen, vous soulevez, à juste titre, les défis que pose l'intelligence artificielle au Canada. Divers témoins nous ont expliqué récemment que les innovations et les données hébergées sur des serveurs américains, même lorsqu'ils se trouvent en sol québécois ou canadien, par exemple, demeurent assujetties aux lois américaines. Autrement dit, nous n'avons plus aucune prise sur une importante partie de notre savoir et de notre propriété intellectuelle.

Selon vous, quels sont les risques concrets que comporte ce manque de souveraineté intellectuelle pour la recherche publique et pour la politique scientifique canadienne?

[Traduction]

Kaylie Tiessen: Nous ne pensions pas qu'il y avait un risque jusqu'à il y a neuf mois. Tout à coup, nous nous sommes retrouvés avec un président voisin qui est beaucoup plus imprévisible que ses prédécesseurs. Les États-Unis ont également adopté de nouvelles lois au cours des six dernières années. Nous commençons à comprendre un peu mieux ce que signifie le chapitre de l'ACEUM sur le commerce numérique: il signifie que nous ne pouvons pas régir les entreprises technologiques américaines qui exercent leurs activités au Canada comme nous le voudrions. C'est ainsi que nous en apprenons sur certains des risques en ce moment.

Nous avons vu hier dans le budget qu'il y a un certain mouvement à tout le moins vers le renforcement de la capacité de stocker certaines données de manière souveraine afin qu'elles soient protégées contre le partage, le vol ou l'interception à la frontière et l'incapacité de les récupérer ensuite. Il y a encore beaucoup de travail à faire à ce sujet pour comprendre ce que nous devons protéger au Canada à l'aide d'un nuage souverain et d'une intelligence artificielle souveraine, et ce que nous pourrions être en mesure de stocker ailleurs.

Je ne pense pas que nous créerons rapidement la capacité dont nous avons besoin pour tout stocker au Canada, et ce n'est pas non plus ce que nous voulons. Cette conversation est toutefois très importante en raison des risques que ces renseignements soient volés ou examinés par les autorités américaines et qu'ils soient bloqués à la frontière, si c'est ce que quelqu'un voudrait faire.

• (1840)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Vous avez mentionné qu'il y avait des difficultés d'accès au financement à cause de la bureaucratie.

Considérez-vous que les petits et moyens établissements d'enseignement postsecondaire sont particulièrement désavantagés du fait qu'ils ont moins de moyens, moins de temps et moins de personnel pour surmonter cette barrière administrative?

[Traduction]

Kaylie Tiessen: Je pense que les demandes peuvent représenter un obstacle administratif. Mes collègues ici présents seraient en mesure de répondre à cette question avec l'expérience directe qu'ils ont acquise en remplissant ces formulaires, mais il y a des façons

de réduire les formalités administratives et les frictions sans nécessairement alléger les règles ou faire de l'accès au capital et au financement de la recherche et du développement une sorte de laissez-faire.

Nous devons réfléchir intentionnellement à la façon dont l'argent du gouvernement est investi, et cette règle est importante. Ensuite, si nous pouvions mettre au point des technologies et des systèmes qui fonctionnent différemment pour aider les petites et moyennes universités et entreprises à accéder au système de manière plus fluide, ce serait la voie à suivre.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

De plus en plus de programmes fédéraux en innovation orientent les fonds de recherche vers le secteur privé au détriment des universités. On en a eu la preuve hier dans le budget.

Selon vous, comment peut-on préserver une recherche publique indépendante dans un contexte où la politique fédérale en matière d'innovation repose de plus en plus sur la commercialisation et les partenariats industriels?

[Traduction]

Kaylie Tiessen: C'est là que la banque souveraine d'actifs en matière d'innovation entre en jeu. C'est l'une des idées que j'ai évoquées dans ma déclaration préliminaire. Nous parlons ici d'une institution publique qui a la capacité de générer, d'affirmer et de défendre les idées, la propriété intellectuelle, afin que nous puissions rattraper certains autres pays. Nous voulons que ce soit une banque, et non une chambre forte, afin qu'il s'agisse d'un outil public permettant à diverses institutions d'accéder à la propriété intellectuelle qui a été créée et de s'en inspirer pour créer plus d'innovation.

Cela signifie qu'il y aurait des licences conditionnelles ou d'autres façons d'accéder à la propriété intellectuelle. Ainsi, lorsque le gouvernement investirait dans la recherche et le développement, il faudrait que la propriété intellectuelle qui en découle soit versée dans cette banque, afin qu'elle profite à tous les Canadiens et à l'économie du pays, au lieu d'être détournée ailleurs. C'est une façon importante d'y arriver.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Le développement des politiques publiques sur l'intelligence artificielle implique notamment des compétences partagées.

À votre avis, le gouvernement fédéral collabore-t-il efficacement avec les provinces, notamment le Québec, pour éviter les chevauchements et assurer une gouvernance cohérente de l'innovation numérique?

[Traduction]

Kaylie Tiessen: Je n'ai pas l'expertise requise pour répondre à cette question, mais nous allons inclure la réponse à notre mémoire si vous me la transmettez par courriel. Nous allons pouvoir l'examiner et y répondre.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Pour conclure, souhaitez-vous transmettre au Comité d'autres éléments incontournables pour améliorer la commercialisation?

[Traduction]

La présidente: Veuillez répondre en 15 secondes, s'il vous plaît.

Kaylie Tiessen: Je crois que la banque d'actifs est extrêmement importante pour accroître l'innovation au Canada. Je ne peux pas vous parler du processus de commercialisation de l'autre côté, mais si plus d'entreprises ont accès de façon fluide et peu coûteuse à l'innovation, et qu'elles ont la liberté de réaliser leurs activités de manière à accroître l'innovation, alors les idées appartiendront aux entreprises, qui pourront les commercialiser.

La présidente: Merci.

Voilà qui conclut cette partie de la réunion d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier les témoins pour leur comparution devant le Comité et leur contribution importante à cette étude.

Comme nous avons déjà réglé la question des travaux du Comité et d'autres questions au début de la réunion, nous allons nous arrêter là.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>